

# RAPPORT DE GESTION 2013

<b>Activité et informations sur le groupe Crédit Agricole Assurances</b>	<b>2</b>
Présentation des états financiers du Groupe Crédit Agricole Assurances	2
Environnement économique et financier	2
Résultats consolidés du groupe Crédit Agricole Assurances	3
Bilan consolidé du groupe Crédit Agricole Assurances Actif	5
Parties liées	6
Contrôle interne	6
Tendances récentes et perspectives	6
<b>Comptes de Crédit Agricole assurances S.A.</b>	<b>8</b>
Bilan simplifié de Crédit Agricole Assurances S.A.	8
Compte de résultat simplifié de Crédit Agricole Assurances S.A.	9
Résultats financiers des 5 derniers exercices	10
Evolution récente du capital	10
Délégations en matière d'augmentation de capital	11
Gouvernance et organisation des travaux du conseil d'administration	12
<b>Gestion des risques financiers et du risque assurance</b>	<b>15</b>
Surveillance et gestion des risques	15
Les risques de marché	17
Le risque de crédit ou de contrepartie	19
Les risques techniques	20
Les risques opérationnels et le risque de non-conformité	22
Les risques juridiques	22
<b>Annexe 1 - Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux</b>	<b>23</b>
<b>Annexe 2 – Informations complémentaires sur les mandataires sociaux</b>	<b>34</b>
<b>Annexe 3 – Filiales et Participations de Credit Agricole Assurances S.A. au 31.12.2013</b>	<b>35</b>

# ACTIVITE ET INFORMATIONS SUR LE GROUPE CREDIT AGRICOLE ASSURANCES

## Présentation des états financiers du Groupe Crédit Agricole Assurances

### Changements de principes et méthodes comptables

---

La note 1 de l'annexe aux états financiers consolidés du groupe Crédit Agricole Assurances au 31 décembre 2013 "Principes, méthodes applicables dans le Groupe Crédit Agricole Assurances, jugements et estimations utilisés" expose le cadre réglementaire ainsi que la comparabilité avec les données relatives à l'exercice précédent.

En application du règlement CE n°1606/2002, les comptes annuels ont été établis conformément aux normes IFRS et aux interprétations IFRIC applicables au

31 décembre 2013 et telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes et interprétations sont identiques à celles utilisées et décrites dans les états financiers du groupe Crédit Agricole Assurances au 31 décembre 2012.

### Evolution du périmètre de consolidation

---

Les notes 10 et 2 des annexes aux états financiers présentent respectivement le périmètre de consolidation et son évolution au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de variation de périmètre notable entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2013.

## Environnement économique et financier

### Bilan 2013

La croissance mondiale a affichée un repli en 2013. Celle des pays émergents est restée stable à 4,5%, en net recul cependant par rapport à la moyenne de la décennie précédente, à 10,7%. Celle des pays développés est revenue à 1,1%, après 1,4% en 2011 et en 2012. Et ce, en raison du ralentissement aux États-Unis, dont la croissance est en baisse à 1,8%, après 2,8% en 2012, plus que la zone euro, restée en récession à - 0,5% au lieu de - 0,7%.

Cette contre-performance des États-Unis est due à un début d'année 2013 médiocre, survenant après une mauvaise fin d'année 2012. Le reste de l'année 2013 y a été meilleur, établissant en outre une base favorable pour 2014. La performance de la zone euro a été obtenue malgré un ralentissement en Allemagne (0,5 % après 0,9 % en 2012), grâce à une légère amélioration en France (0,2 % après 0,0 % en 2012) et surtout en Europe du Sud, où la récession qui frappe les quatre pays fragiles - Italie, Espagne, Portugal et Grèce - s'est progressivement atténuée en 2013. Mais l'évolution erratique de l'activité en France et en Allemagne tout au long de 2013 illustre la fragilité de cette reprise.

Le retournement de la courbe des taux longs, initié fin 2012 aux États-Unis, s'est confirmé, accentué et étendu à l'Europe. Démarrant le consensus qui anticipait une légère baisse de sa valeur face au dollar, l'euro a fluctué entre 1,28 et 1,38 USD/EUR, dans une tendance plutôt

hausnière, pour terminer à son maximum. Plusieurs facteurs expliquent cette robustesse de l'euro, malgré les doutes des marchés sur l'économie européenne : un écart de taux allant croissant (40 points de base en début d'année, 100 points de base en fin d'année), un excédent courant significatif de la balance des paiements face à un déficit américain, l'atténuation des craintes sur la viabilité de la zone euro alors que les États-Unis ont parfois donné des signaux confus sur leur politique économique (*tapering*, *shutdown* en octobre).

L'inflation n'étant pas une menace, au contraire, la Banque centrale européenne (BCE) a surpris avec une baisse du taux directeur début novembre après celle pratiquée en juin, signalant sa volonté de maintenir des conditions monétaires ultra-accommodantes avec, si besoin, un assouplissement supplémentaire des conditions de liquidité. Cet assouplissement monétaire s'est couplé à une moindre ponction budgétaire. La prise en compte de circonstances exceptionnelles dues à la faiblesse du cycle, ainsi que le progrès dans l'assainissement des bilans publics ont permis aux pays de la périphérie de la zone euro d'afficher des ajustements structurels moins importants et moins invalidants pour la croissance. Mais le canal de transmission de la politique monétaire s'est grippé dans le Sud de l'Europe et la baisse des taux n'a pas pu se traduire par une détente des conditions d'octroi du crédit en volume.

## Résultats consolidés du groupe Crédit Agricole Assurances

### Résultats du groupe Crédit Agricole Assurances

<i>en millions d'euros</i>	<b>2013</b>	<b>2012</b>	<b>Variations (en %)</b>
Produit Net Assurance	2 183	2 147	2 %
Charges d'exploitation	(566)	(532)	6 %
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 617</b>	<b>1 615</b>	<b>0 %</b>
Coût du risque	(0)	(51)	na
Gains ou pertes sur autres actifs	(0)	(62)	na
Variation de valeur des écarts d'acquisition	0	(129)	na
Impôt sur les bénéfices	(611)	(622)	(2 %)
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>1 006</b>	<b>752</b>	<b>34 %</b>
Intérêts minoritaires	(4)	(2)	X 1,2
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>1 002</b>	<b>750</b>	<b>34 %</b>

Le résultat net part du groupe s'élève à 1 002 millions d'euros en 2013 contre 750 millions d'euros en 2012. Cette augmentation de 252 millions d'euros s'explique principalement par l'absence, en 2013, d'éléments exceptionnels enregistrés en 2012 (dépréciation du goodwill de CACI pour 129 millions d'euros, moins-value de cession des titres BES Vida de 62 millions d'euros et moins-value de 51 millions d'euros constatée lors de l'échange des titres d'Etat grecs en mars 2012).

Le produit net d'assurance (PNA) s'élève à 2 183 millions d'euros, en hausse de 2% par rapport à 2012, malgré la charge financière de 100 millions d'euros liée à l'opération de leverage fin 2012 sur la structure financière du groupe Crédit Agricole Assurances.

L'augmentation des charges d'exploitation s'explique principalement par un effet de base favorable en 2012, suite à une économie de taxes de 45 millions d'euros due

à l'impact positif du PSI Grèce sur l'assiette de calcul de la CVAE. Hors cet effet, les charges seraient en baisse de 2%.

La charge de 51 millions d'euros enregistrée en coût du risque en 2012 résulte des impacts résiduels des dépréciations des titres d'Etat grec. Au 31 décembre 2012, tous les titres d'Etat grec ont été cédés et la charge en coût du risque du groupe CAA pour 2013 est quasiment nulle.

En 2012, l'impôt sur les bénéfices a enregistré un impact exceptionnel de 127 millions d'euros suite à la taxation complémentaires de 7% du stock de réserve de capitalisation. En 2013, ce poste se maintient à un niveau élevé du fait de l'augmentation du taux d'imposition de droit commun de 36,1% fin 2012 à 38% fin 2013.

#### ◇ Répartition du résultat net (part du groupe) par secteurs d'activité

<i>en millions d'euros</i>	<b>2013</b>	<b>2012</b>	<b>Variations (en %)</b>
Vie France	831	756	10%
Non vie France	98	85	15%
Emprunteurs (France et International)	37	(81)	na
International (hors emprunteurs)	49	(11)	na
Autres	(13)	1	na
<b>Groupe Crédit Agricole Assurances</b>	<b>1 002</b>	<b>750</b>	<b>34%</b>

Le résultat net part du groupe réalisé en 2013 de 1 002 millions d'euros se décompose de la manière suivante :

- Un résultat en assurance vie en France de 831 millions d'euros, en hausse de 10% malgré l'augmentation du taux d'imposition de droit commun à 38% fin 2013. Le résultat 2012 avait été affecté par la taxe exceptionnelle sur le stock de réserve de capitalisation à hauteur de 127 millions d'euros.
- Un résultat de l'assurance non vie en France qui passe de 85 millions d'euros en 2012 à 98 millions d'euros en 2013, grâce à une maîtrise de la sinistralité et des charges d'exploitation dans un

contexte de croissance soutenue du chiffre d'affaires.

- Un résultat de l'assurance emprunteurs qui revient à un niveau positif, après la baisse de 2012 liée à une dépréciation du goodwill de CACI de 129 millions d'euros.
- Un résultat de l'assurance International (hors emprunteur) qui atteint 49 millions après une année 2012 marquée par la perte de 62 millions d'euros sur la cession de Bes Vida.

◇ **Chiffre d'affaires**

<i>en milliards d'euros</i>	<b>IFRS *</b>	
	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Vie France	18,5	16,1
Non vie France	2,6	2,5
Emprunteurs (France et International)	0,9	1,0
International (hors emprunteurs)	3,6	3,0
<b>Groupe Crédit Agricole Assurances</b>	<b>25,7</b>	<b>22,6</b>

\* le chiffre d'affaires est présenté après élimination des écritures intragroupes.  
Il est retraité en 2012 du chiffre d'affaires de Bes Vida (vendue à Bes en 2012), qui s'élevait à 37 millions d'euros en 2012.

Le chiffre d'affaires IFRS du groupe Crédit Agricole Assurances s'élève à 25,7 milliards d'euros, en hausse de 14% par rapport à 2012, grâce à la progression de l'assurance vie et non vie, en France comme à l'international.

Le chiffre d'affaires Assurance vie en France s'élève à 18,5 milliards d'euros en augmentation de 15% par rapport à 2012. Cette progression est supérieure au marché (+6% selon les données de fin 2013 de la FFSA) et est portée principalement par une collecte supérieure à la moyenne historique sur le début d'année 2013. Le groupe Crédit Agricole Assurances reste au premier rang des bancassureurs et au deuxième rang des assureurs sur ce marché.

Le groupe Crédit Agricole Assurances poursuit sa croissance sur le marché des biens et de responsabilité, avec un chiffre d'affaires IFRS de 2,6 milliards d'euros, en

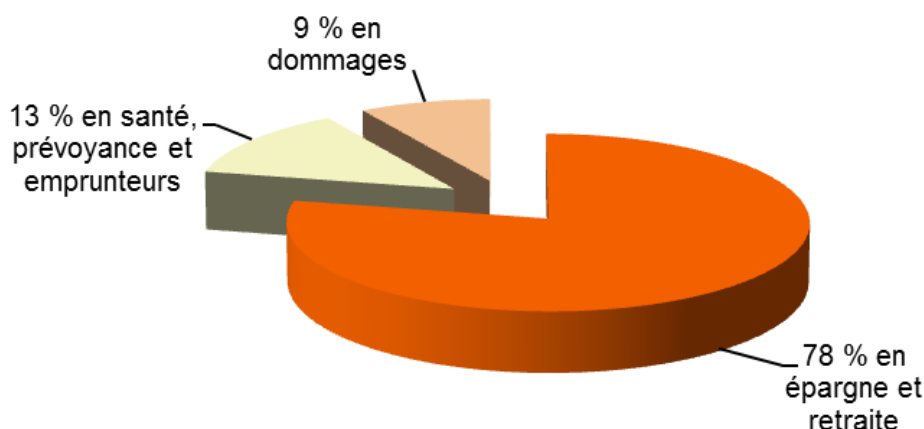
hausse de 6% par rapport à 2012, dans un marché qui progresse de 2% (source : FFSA, données fin 2013).

Le chiffre d'affaires IFRS de l'assurance emprunteurs en France et à l'étranger ressort à 0,9 milliard d'euros à fin décembre 2013, en légère baisse par rapport à fin 2012 du fait de la bonne tenue du crédit habitat et du ralentissement du crédit à la consommation.

L'activité des filiales à l'international (hors emprunteurs) a fortement progressé au cours de l'année 2013 (+21%) avec un chiffre d'affaires qui atteint 3,6 milliards d'euros. Les principaux contributeurs à l'activité à l'international sont, en 2013 :

- l'Italie (54% du chiffre d'affaires à l'international), en particulier pour l'assurance-vie dont le chiffre d'affaires a fortement progressé ;
- le Luxembourg (37% du chiffre d'affaires à l'international)

**Décomposition du chiffre d'affaires du groupe Crédit Agricole Assurances par nature de contrats au 31 décembre 2013 :**



## Bilan consolidé du groupe Crédit Agricole Assurances Actif

### Actif

<i>en millions d'euros</i>	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>
Actifs incorporels	1 132	1 137
Placements des activités d'assurance	277 725	260 899
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	1 254	1 184
Autres actifs	5 836	4 145
Trésorerie ou équivalent trésorerie	2 631	6 276
<b>Total actif</b>	<b>288 578</b>	<b>273 641</b>

Les placements des activités d'assurance du groupe s'élèvent à 278 milliards d'euros au 31 décembre 2013, en hausse de 6% par rapport à 2012.

Cette croissance est principalement portée par une augmentation des obligations et autres titres à revenus fixes. Ceci s'explique par l'investissement de la collecte, et des arbitrages de la trésorerie, vers les actifs obligataires.

Ces placements sont composés à hauteur de 16% de placements représentatifs de contrats en unités de comptes, de 73% d'obligations et autres titres à revenus fixes, de 10% d'actions et autres titres à revenus variables et de 1% d'immeubles de placements.

77% des titres à revenu fixe ont une notation financière supérieure ou égale à A.

### Passif

<i>en millions d'euros</i>	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>
Capitaux propres part du groupe	10 511	10 504
Intérêts minoritaires	27	27
<b>Capitaux propres totaux</b>	<b>10 538</b>	<b>10 531</b>
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	256 649	245 275
Provisions pour risques et charges	158	176
Dettes de financement	5 839	5 281
Autres passifs	15 394	12 378
<b>Total passif</b>	<b>288 578</b>	<b>273 641</b>

Les capitaux propres du groupe s'élèvent à 10,5 milliards d'euros au 31 décembre 2013. Ils affichent une quasi-stabilité par rapport à 2012 qui fait suite à :

- une augmentation d'1 milliard d'euros correspondant au résultat net 2013 ;
- une diminution de 507 millions d'euros en mars 2013 du fait du versement d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2012
- une diminution de 458 millions d'euros en décembre 2013 suite au paiement d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2013.

Le paiement du solde du dividende 2012 d'un montant de 520 millions d'euros n'a pas eu d'impact sur le niveau des capitaux propres, l'actionnaire, Crédit Agricole SA, ayant opté pour le recevoir en actions.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers sont en hausse de 11,4 milliards d'euros, dont 8,7 milliards d'euros liés à la variation des provisions mathématiques. Cette augmentation résulte de la collecte nette positive enregistrée en 2013, partiellement

compensée par la baisse des revalorisations des contrats d'épargne en euro (baisse du taux de PAB).

Au 31 décembre 2013, ces passifs s'élèvent à 257 milliards d'euros et sont essentiellement composés de :

- provisions mathématiques vie (hors provisions pour participations aux bénéficiaires) : 192 milliards d'euros (soit 75% des passifs d'assurance),
- provision pour participation aux bénéficiaires : 2,1 milliards d'euros,
- passifs relatifs à des contrats en unités de comptes : 43 milliards d'euros, soit 17% des passifs d'assurance,
- et provisions techniques non vie : 5 milliards d'euros.

Les dettes de financement correspondent principalement à des titres subordonnés émis auprès de Crédit Agricole S.A. La hausse de 2013 correspond à 440 millions d'euros émis par Crédit Agricole Assurances et souscrits par Crédit Agricole S.A. et à 14 millions d'euros émis par CA Vita et souscrits par Cariparma.

### Parties liées

Les principales transactions conclues entre parties liées, sociétés consolidées et principaux dirigeants du Groupe, au 31 décembre 2013, sont décrites dans la partie "Cadre

général – informations relatives aux parties liées" des comptes consolidés.

### Contrôle interne

Dans le cadre de la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003, il appartient au Président du Conseil d'administration de rendre compte, dans un rapport joint au rapport de gestion, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société, sur base consolidée.

Ce rapport, rendu public dans les conditions prévues par l'Autorité des marchés financiers, comporte deux parties :

- la première, relative aux travaux du Conseil d'administration du groupe Crédit Agricole Assurances,

- la deuxième partie du rapport rassemble quant à elle des informations sur les principes d'organisation des dispositifs de contrôle interne et de maîtrise et surveillance des risques au sein du groupe Crédit Agricole Assurances. Y sont décrits notamment les dispositifs de risques et de contrôle permanent, de prévention et contrôle des risques de non-conformité et de contrôle périodique.

Ce rapport est mis à disposition des actionnaires.

### Tendances récentes et perspectives

#### Perspectives

---

Les années 2014 et 2015 devraient marquer une amélioration graduelle dans un contexte toujours fragile et peu porteur.

La croissance devrait se redresser presque partout en 2014. Il n'y aura que peu d'exceptions : la Chine (avec tout de même 7,2 %), le Brésil (en recul avec 1,8 % seulement), le Japon (avec une croissance stable à 2,0 %). Dans la plupart des pays, l'amélioration est réelle, y compris en Europe du Sud, où tous les pays pourraient en 2014 sortir de la récession.

Mais le rebond restera modeste, et surtout, il risque de s'essouffler en 2015. Dans la zone euro, seules l'Allemagne et l'Autriche devraient afficher une croissance significativement supérieure à 1 % en 2014. En France, elle devrait s'établir à 0,8 % en 2014, et 1,1 % en 2015. L'absence de normalisation réside dans le fait que l'économie mondiale n'entre pas dans un cycle de croissance autoentretenu. Dans chacune des trois grandes régions (Europe, Amérique du Nord, Asie), le risque est élevé que la croissance n'accélère pas, ou peu, en 2015.

La situation des États-Unis est un peu plus favorable que dans les autres pays développés. L'effort budgétaire continue à peser sur la croissance, mais les perspectives de reprise de la consommation sont assez solides, avec une baisse du chômage et une reprise de l'immobilier résidentiel. Dans ce contexte, une remontée des taux longs est maintenant probable, même si la FED restera vigilante pour éviter qu'elle n'étouffe la croissance.

En zone euro, la fin d'année 2013 et les premiers indicateurs disponibles pour 2014 ont apporté quelques signaux confortant un optimisme prudent. Mais le redressement est encore très contraint en raison de la poursuite de l'ajustement des bilans publics et privés. Dans ce contexte de reprise fragile et d'inflation très faible, la Banque centrale européenne devrait au minimum maintenir une politique monétaire très souple. Au-delà de la politique monétaire, la capacité à poursuivre les efforts d'intégration du continent restera un point clé pour les marchés.

En France, un des principaux enjeux de la politique économique sera de réduire le déficit structurel de compétitivité. D'où la mise en place du crédit d'impôt CICE à partir de 2014 et de nouvelles baisses de charges, qui devraient favoriser une reprise graduelle de l'investissement. L'autre enjeu est de poursuivre la réduction des déficits publics. Ils sont prévus par le Gouvernement à 3,6 % du PIB en 2014 après 4,1 % en 2013. L'effort structurel, encore axé sur les hausses d'impôts en 2013, serait concentré sur les économies en dépenses à partir de 2014. Le ratio de dette publique, 95 % en 2014, ne devrait commencer à s'infléchir qu'en 2015.

### Pour le groupe Crédit Agricole Assurances

Crédit Agricole Assurances est pleinement investi dans le plan à moyen terme présenté le 20 mars 2014 par le groupe Crédit Agricole.

Dans ce cadre, l'ambition pour Crédit Agricole Assurances est de faire du groupe Crédit Agricole l'assureur préféré de ses clients et de contribuer au développement de la croissance et du leadership du groupe Crédit Agricole en Europe.

Des axes stratégiques ont été définis :

- épargne/retraite : conserver la dynamique de croissance des encours vie en ciblant les priorités de développement (nouveaux produits, clientèle patrimoniale) ;
- prévoyance/santé/emprunteur : développer les positions du Groupe en enrichissant ses offres et ses approches commerciales et en se positionnant sur le marché des assurances collectives ;
- assurance dommages : accélérer l'équipement des clients des réseaux sur les marchés des particuliers, agricoles et professionnels ;

- international : poursuivre le développement, principalement en Europe.

Le groupe Crédit Agricole Assurances a aussi pour objectif de contribuer activement aux efforts du groupe Crédit Agricole pour être un acteur de référence face aux enjeux liés au vieillissement de la population française.

Ces axes stratégiques s'accompagnent d'objectifs financiers à horizon 2016, qui témoignent de la contribution majeure de la bancassurance au développement des synergies du groupe :

- un taux de croissance du chiffre d'affaires de + 17 % pour l'ensemble du groupe entre 2013 et 2016 ;
- un coefficient d'exploitation 2016 inférieur à 30 % ;
- en assurance-vie, une augmentation de l'encours de + 10 % à 2016 ;
- en assurance Santé-Prévoyance et emprunteur, une augmentation du chiffre d'affaires de + 12 % à 2016 ;
- en assurances dommages, une augmentation du chiffre d'affaires de + 29 % à 2016 ;
- à l'international, poursuite de la croissance organique sur les marchés de présence du Groupe.

### Avertissement

Cette présentation comporte des informations prospectives du Groupe, fournies au titre de l'information sur les tendances, et mentionnées souvent sous forme d'objectifs. Ces données ne constituent pas des prévisions au sens du règlement européen n°809/2004 du 29 avril 2004 (chapitre 1, article 2, §10).

Ces éléments sont issus de scénarii fondés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans un contexte concurrentiel et réglementaire donné. Par nature, ils sont donc soumis à des aléas qui pourraient conduire à la non-réalisation des projections et résultats mentionnés.

Le groupe Crédit Agricole Assurances ne prend pas l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations

nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document.

Le lecteur doit prendre en considération l'ensemble de ces facteurs d'incertitudes et de risques avant de fonder son propre jugement.

Ni le groupe Crédit Agricole, ni le groupe Crédit Agricole Assurances, ni leurs représentants ne peuvent voir leur responsabilité engagée pour tout préjudice subi en lien avec les éléments mentionnés dans cette présentation.

Les chiffres présentés pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 et pour les objectifs financiers sont établis conformément aux normes IFRS adoptées par l'Union européenne.

### Evènements postérieurs à la clôture

---

Pas d'évènements postérieurs à la clôture pouvant modifier les comptes du groupe Crédit Agricole Assurances.

# COMPTES DE CREDIT AGRICOLE ASSURANCES S.A.

Les comptes de Crédit agricole Assurances S.A. sont établis en normes françaises.

## Bilan simplifié de Crédit Agricole Assurances S.A.

### Actif

<i>en millions d'euros</i>	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles	10	8
Immobilisations financières	12 833	12 471
Actif circulant	1 483	948
Comptes de régularisation	0	4
<b>Total actif</b>	<b>14 326</b>	<b>13 432</b>

Le total du bilan passe de 13,4 milliards d'euros au 31.12.2012 à 14,3 milliards d'euros au 31.12.2013.

La hausse des immobilisations financières de 362 millions d'euros est liée :

- pour +302 millions d'euros à des augmentations de capital de plusieurs filiales (+272 millions d'euros pour Predica via le versement en actions d'une partie du dividende en actions), +25 millions d'euros pour CA Vita, +3 millions d'euros pour CA Assicurazioni ;

- pour -12 millions d'euros à des dépréciations (-10 millions d'euros sur CA Life Greece, -1,9 millions d'euros sur CA Insurance Greece) ;
- pour -3 millions d'euros à une réduction de capital de CA Insurance Greece ;
- pour -2 millions d'euros à l'exercice d'une clause de Clawback sur les titres Bes Seguros ;
- pour +80 millions d'euros à l'augmentation de créances rattachées à des participations.

L'actif circulant est principalement composé d'investissements dans des titres de placement pour 1 451 millions d'euros au 31.12.2013.

### Passif

<i>en millions d'euros</i>	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>
Capital et réserves	8 262	6 670
Résultat de l'exercice*	1 420	2 099
Acompte sur dividende (exercice en cours)	(458)	0
<b>Capitaux propres totaux</b>	<b>9 224</b>	<b>8 769</b>
Dettes de financement	3 949	3 509
Provisions pour risques et charges	16	15
Dettes auprès des établissements de crédit	1 061	1 076
Autres dettes	76	63
<b>Total passif</b>	<b>14 326</b>	<b>13 432</b>

\*Détails dans le compte de résultat simplifié page 9

L'augmentation de 455 millions d'euros du montant des capitaux propres résulte :

- du paiement en mars 2013 d'un acompte sur dividende de 507 millions d'euros au titre de l'exercice 2012 (le versement du solde du dividende n'a pas eu d'impact sur le montant des capitaux propres, les actionnaires ayant opté pour le paiement en actions) ;

- du versement en décembre d'un acompte sur dividende de 458 millions d'euros au titre de l'exercice 2013 ;
- d'un résultat de l'exercice de 1 420 millions d'euros.

La variation des dettes de financement correspond à l'émission par Crédit Agricole Assurances de 440 millions d'euros de dettes subordonnées souscrites par Crédit Agricole S.A.



## Délai de règlement des fournisseurs

Conformément à l'article L. 441-6-1 et D 441-4 du Code de commerce, Crédit Agricole Assurances S.A. présente, dans son rapport de gestion, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs.

Au 31 décembre 2013, le solde de ces comptes est peu significatif et s'élève à 0,6 million d'euros (1,1 million d'euros en 2012). Par ailleurs, Crédit Agricole Assurances S.A. respecte les délais de règlement de ses fournisseurs qui sont généralement payés dans les 45 jours.

## Compte de résultat simplifié de Crédit Agricole Assurances S.A.

<i>en millions d'euros</i>	<b>2013</b>	<b>2012</b>	<b>Variations (en %)</b>
Produits d'exploitation	17	14	21 %
Charges d'exploitation	(60)	(60)	0 %
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<b>(43)</b>	<b>(46)</b>	<b>(7 %)</b>
Produits financiers	1 772	2 354	(25 %)
Charges financières	(273)	(237)	15 %
<b>Résultat financier (2)</b>	<b>1 499</b>	<b>2 118</b>	<b>(29 %)</b>
<b>Résultat exceptionnel (3)</b>	<b>0</b>	<b>45</b>	<b>na</b>
Impôt sur les bénéfices et autres (4)	(36)	(18)	X 2
<b>Résultat net (1)+(2)+(3)+(4)</b>	<b>1 420</b>	<b>2 099</b>	<b>(32 %)</b>

La baisse de 679 millions d'euros du résultat net fait suite au changement de la structure de financement de CAA et de ses filiales réalisé en 2012.

En effet, l'essentiel de cette baisse provient de celle du résultat financier (-619 millions d'euros), qui avait atteint un niveau très élevé en 2012 du fait du remboursement par Predica d'une prime d'émission de 1 514 millions d'euros.

En outre, les charges financières augmentent, CAA ayant augmenté la part des dettes subordonnées dans sa structure de financement fin 2012.

Le résultat d'exploitation correspond aux charges d'exploitation nettes de refacturation.

Il n'y a pas de résultat exceptionnel en 2013. En 2012, le montant de 45 millions d'euros correspondait au résultat de cession des titres Bes Vida (37 millions d'euros) et Bancassurance SAL (8 millions d'euros).

## Résultats financiers des 5 derniers exercices

<i>En euros</i>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
<b>Capital en fin d'exercice</b>	1 101 549 210	1 162 542 980	1 162 542 980	1 162 542 980	1 240 569 500
Nombre d'actions émises	110 154 921	116 254 298	116 254 298	116 254 298	124 056 950
<b>Résultat global des opérations effectuées</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 656 440	7 822 749	15 159 017	13 581 958	16 273 692
Résultat avant impôt, amortissements et provisions	699 583 076	782 397 158	942 982 669	1 838 427 168	1 473 135 821
Impôts sur les bénéfices	(15 006 773)	(19 631 598)	(5 543 432)	(17 729 000)	(35 558 383)
Dotations aux amortissements et provisions	(1 695 797)	(2 037 701)	(421 645 384)	278 241 413	(17 981 710)
Résultat après impôt, amortissements et provisions	682 880 505	760 727 859	515 793 853	2 098 939 582	1 419 595 728
Bénéfice distribué	874 783 738	904 458 438	377 826 450	1 026 525 429	941 592 251
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôt mais avant amortissements et provisions	6,21	6,56	8,06	15,66	11,59
Résultat après impôt, amortissements et provisions	6,20	6,54	4,44	18,05	11,44
Dividende attribué à chaque action	8,00	7,78	3,25	8,83	7,59
<b>Personnel</b>					
Nombre de salariés	106,30	149,30	191,88	188,69	206,00
Montant de la masse salariale de l'exercice	8 259 421	10 217 117	13 635 163	14 905 085	15 697 969
<b>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (charges et œuvres sociales)</b>	4 981 348	2 121 855	2 648 255	2 858 791	3 559 903

## Evolution récente du capital

Le tableau ci-après présente l'évolution du capital social de Crédit Agricole Assurances S.A. au cours des cinq dernières années.

<b>Date et nature de l'opération</b>	<b>Montant du capital (en euros)</b>	<b>Nombre d'actions</b>
Augmentation de capital	1 037 678 910	103 767 891
<b>Capital au 31 décembre 2008</b>	<b>1 037 878 910</b>	<b>103 787 891</b>
Augmentation de capital	63 670 300	6 367 030
<b>Capital au 31 décembre 2009</b>	<b>1 101 549 210</b>	<b>110 154 921</b>
Augmentation de capital	60 993 770	6 099 377
<b>Capital au 31 décembre 2010</b>	<b>1 162 542 980</b>	<b>116 254 298</b>
<b>Capital au 31 décembre 2011</b>	<b>1 162 542 980</b>	<b>116 254 298</b>
<b>Capital au 31 décembre 2012</b>	<b>1 162 542 980</b>	<b>116 254 298</b>
<b>Capital au 31 décembre 2013</b>	<b>1 240 569 500</b>	<b>124 056 950</b>

## Répartition du capital social de Crédit Agricole Assurances S.A. au 31 décembre 2013

	Nombre d'actions	%
CREDIT AGRICOLE S.A.	124 056 944	99,99
Autres	6	N.S
<b>TOTAL</b>	<b>124 056 950</b>	<b>100,00</b>

Au 31 décembre 2013, il n'y a aucune participation des salariés au capital social de Crédit Agricole Assurances S.A.

## Dividendes

Les dividendes versées par le groupe Crédit Agricole Assurances sont présentées dans la note 5.13 des comptes consolidés.

## Délégations en matière d'augmentation de capital

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée générale des actionnaires au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital et de l'utilisation faite de ces délégations pendant l'exercice (informations requises par l'Ordonnance n°2004-604 du 24 juin 2004 portant réforme du régime des valeurs mobilières) :

Assemblées Générales Résolutions	Objet de la délégation de compétence donnée au Conseil d'administration	Durée, plafond, limites de délégations	Utilisation faite au cours de l'exercice 2013
Assemblée générale du 19 mai 2013 13 <sup>ème</sup> résolution	Augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois aux époques que le Conseil d'Administration fixera, par apports en numéraire, à libérer en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la société.	<b>Plafond :</b> Le montant total des augmentations de capital ne pourra excéder cinq cent millions d'euros. <b>Durée :</b> Un an à compter de l'AG.	Aucune

# GOUVERNANCE ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les conditions de préparation et l'organisation des travaux du Conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, des statuts de la Société, du règlement intérieur du Conseil d'administration et des directives internes.

Compte tenu de la structure de son actionnariat (filiale à 100% de Crédit Agricole S.A.), Crédit Agricole Assurances ne se réfère à aucun code de gouvernement d'entreprise. Les règles retenues en complément des exigences requises par la Loi sont décrites dans le règlement intérieur du Conseil d'administration et la charte des administrateurs, dont les principes sont décrits ci-après.

## Présentation générale du Conseil d'Administration

### ◇ Présentation générale et composition

Crédit Agricole Assurances est administré par un Conseil d'administration qui comporte trois membres au minimum et dix-huit membres au maximum, sous réserve des dérogations prévues par la loi.

Au 31 décembre 2013, le Conseil est composé de six membres auxquels s'ajoutent deux censeurs désignés par le Conseil d'administration sur proposition du Président.

### ◇ Durée des fonctions des administrateurs

La durée du mandat des administrateurs de Crédit Agricole Assurances est statutairement fixée à trois ans. Cette durée est renouvelable, les administrateurs ne pouvant toutefois exercer plus de quatre mandats consécutifs.

L'âge moyen des administrateurs de Crédit Agricole Assurances est de cinquante-six ans. Les statuts de la Société prévoient une limite d'âge de soixante-cinq ans.

Les censeurs sont nommés par le Conseil d'Administration pour une durée de trois ans, renouvelable quatre fois au plus. Il peut être mis fin à leurs fonctions à tout moment par le Conseil.

### ◇ Composition du Conseil d'administration de Crédit Agricole Assurances

Au 31 décembre 2013, huit personnes (six administrateurs et deux censeurs) sont membres du Conseil d'administration.

Membres du Conseil	Fonction au sein du Conseil	Fonctions exercées	Date de nomination
Pierre DERAJINSKI	Président du Conseil d'administration	Directeur Général de la CRCAM de Centre Loire	05/11/2013
Xavier MUSCA	Administrateur	Directeur Général Délégué - Crédit Agricole S.A.	07/11/2012
Jérôme BRUNEL	Administrateur	Directeur des affaires publiques - Crédit Agricole S.A.	21/07/2009
Bernard DELPIT	Administrateur	Directeur Finances Groupe - Crédit Agricole S.A.	05/11/2011
François IMBAULT	Administrateur	Président du CADIF	09/05/2012
Raphaël APPERT	Administrateur	Directeur Général de la CRCAM Centre-Est	05/11/2013
Bruno DE LAAGE DE MEUX	Censeur	Directeur Général Délégué - Crédit Agricole S.A.	17/02/2011
Elisabeth EYCHENNE	Censeur	Directrice Générale de la CRCAM de Franche Comté	05/11/2013

## Rapport de Gestion 2013

Au cours de l'exercice 2013, plusieurs modifications au sein du Conseil d'administration ont été enregistrées.

- Conseil d'administration du 30/04/2013 :
  - ◇ Démission de Guy CHATEAU de son mandat d'administrateur (a fait valoir ses droits à la retraite),
  - ◇ Cooptation de Pierre DERAJINSKI en qualité d'administrateur, en remplacement de Guy CHATEAU.
- Assemblée générale du 19/06/2013 :
  - ◇ Renouvellement du mandat d'administrateur de Jérôme BRUNEL,
  - ◇ Renouvellement du mandat d'administrateur de François IMBAULT,
  - ◇ Ratification de la cooptation de Xavier MUSCA en qualité d'administrateur.

- Conseil d'administration du 05/11/2013 :
  - ◇ Démission de Gérard OUVRIER-BUFFET de son mandat d'administrateur et de Président (nommé administrateur chez Crédit Agricole S.A.),
  - ◇ Cooptation de Raphaël APPERT en qualité d'administrateur, en remplacement de Gérard OUVRIER-BUFFET,
  - ◇ Nomination de Pierre DERAJINSKI Président du Conseil d'administration,
  - ◇ Nomination d'Elisabeth EYCHENNE en qualité de Censeur.

L'ensemble des mandats exercés par les membres du Conseil d'administration est détaillé dans l'annexe 1 du rapport de gestion de Crédit Agricole Assurances.

### ◇ Dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et Directeur Général

En application des dispositions de la loi du 15 mai 2001 sur les nouvelles régulations économiques et des règles générales de gouvernance applicables au sein du Groupe Crédit Agricole qui distingue les fonctions d'orientation, de

décision et de contrôle d'une part, et les fonctions exécutives d'autre part, les fonctions de Président et de Directeur général sont dissociées au sein de Crédit Agricole Assurances.

## Rôle et fonctionnement général du Conseil

Le Conseil d'administration se réunit, sur convocation de son Président, aussi souvent que les intérêts de la société le nécessitent et au moins quatre fois par an. Le Conseil d'administration exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par la loi et les statuts de la Société :

- Il définit les stratégies ainsi que les politiques générales de la société,
- Il approuve, le cas échéant, sur proposition du Directeur général, les moyens, structures et plans destinés à mettre en œuvre les stratégies et politiques générales qu'il a définies,
- Il se prononce sur toutes les questions liées à l'administration de la société qui lui sont soumises par le Président et le Directeur général,
- Il délibère sur toutes les opérations de la société relevant de sa compétence exclusive,
- Il procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Le Conseil d'administration de Crédit Agricole Assurances a adopté le 21 juillet 2009 un règlement intérieur qui définit les modalités de fonctionnement du Conseil et de la direction générale de la Société, en tenant compte de la dissociation des fonctions de Président et de Directeur général, auquel s'ajoute une Charte de l'administrateur. Les principales dispositions de ce règlement intérieur sont présentées dans le présent rapport.

Le règlement intérieur prévoit notamment les modalités d'organisation des travaux du Conseil effectués en réunion et lors de ses Comités spécifiques (dont le Comité d'audit et des comptes).

La « Charte de l'administrateur » annexée au règlement intérieur constitue un rappel formel des dispositions légales, réglementaires et statutaires relatives aux prérogatives et responsabilités associées à l'exercice d'un mandat d'administrateur (assiduité, obligation de discrétion, protection des intérêts de la Société, prévention des conflits d'intérêts, droit d'information,

etc.). La possibilité de consultation du déontologue du Groupe y est explicitement mentionnée.

Le règlement intérieur a été modifié par le Conseil le 18 février 2010 afin que les réunions des Comités d'audit et des comptes puissent se tenir en visioconférence ou par télécommunication.

Le règlement intérieur a été modifié par le Conseil du 21 avril 2011, suite à la mise en place par Crédit Agricole S.A. d'une note de procédure (NP 2010-16), relative à la procédure d'examen et de suivi des projets d'investissement et de désinvestissement au sein du groupe, qui dispose que tout projet d'investissement ou de désinvestissement d'un montant supérieur à 25 millions d'euros devra être examiné et validé par les fonctions centrales de Crédit Agricole S.A.

Le règlement intérieur a été modifié par le Conseil d'administration du 5 novembre 2013, suite à la décision prise de transférer l'exercice des fonctions du Comité des rémunérations de Crédit Agricole Assurances au Comité des rémunérations de Crédit Agricole S.A.

Le règlement intérieur a été modifié par le Conseil d'administration du 19 décembre 2013, dans son article 4 « Pouvoirs du Directeur Général », conformément à la décision du Comité Risques Groupe de Crédit Agricole S.A. en date du 3 décembre 2013 relative aux accords préalables obligatoires à toute décision du Directeur Général de Crédit Agricole Assurances, en matière d'investissement et de désinvestissement.

Conformément à la loi et aux statuts, le Président du Conseil d'administration représente le Conseil. Il organise et dirige ses travaux, dont il rend compte à l'assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure en particulier que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

### ◇ **Activité du Conseil d'administration au cours de l'année 2013**

Au titre de 2013, le Conseil d'administration a tenu 6 réunions, les 19 février, 19 mars, 30 avril, 1er août, 5 novembre et 19 décembre 2013. Le taux de participation moyen sur l'année est de 80%.

Après examen par le Comité d'audit et des comptes, les éléments suivants ont notamment été présentés au Conseil d'administration :

- Les comptes (semestriels et annuels),
- Toute évolution relative aux fonds propres de la Société (ainsi que les principales règles prudentielles qui en régissent l'activité),
- La stratégie Risques Groupe et le dispositif des limites Risques Groupe,
- L'audit interne,
- Les comptes rendus des Comités d'audit et des comptes.

Les autres dossiers examinés par le Conseil ont concerné :

- Les prévisions budgétaires,
- La politique financière et de placement,
- La stratégie globale du pôle assurance et les orientations de la holding,
- L'activité des filiales tant en France qu'à l'international,
- Le projet de développement du Groupe en assurance collective,
- L'évolution de La Médicale de France,
- Le projet de fusion DOLCEA VIE / SPIRICA,
- La politique en matière d'égalité professionnelle homme/femme,
- La dévolution des fonctions du Comité des rémunérations de Crédit Agricole Assurances au Comité des rémunérations de Crédit Agricole S.A.
- Les jetons de présence.

### ◇ **Conventions « réglementées »**

Ces conventions, conclues entre Crédit Agricole Assurances et l'un de ses dirigeants, actionnaires ou avec une société ayant avec Crédit Agricole Assurances un dirigeant commun, sont soumises à une surveillance particulière en raison des conflits d'intérêts dont elles sont potentiellement porteuses.

Les conventions sont dites « réglementées » lorsqu'elles sont soumises à autorisation préalable du Conseil d'administration.

Aucune convention réglementée n'a été soumise à autorisation du Conseil d'administration, au cours de l'exercice 2013.

# GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET DU RISQUE ASSURANCE

Le groupe Crédit Agricole Assurances commercialise des contrats d'épargne, de prévoyance, d'assurance dommages et d'assurance des emprunteurs au sein de ses filiales françaises et étrangères.

Quatre types de risques sont gérés et suivis par les entités du groupe Crédit Agricole Assurances :

- des risques de marché, principalement de nature actif-passif : risques de taux, sur actions, de change, de liquidité, de rachat. Ces risques sont appréciés en fonction des garanties octroyées au client (taux minimum garanti, garantie plancher, etc.),
- des risques de contrepartie sur les actifs en portefeuille (qualité des émetteurs) et sur les réassureurs,
- des risques techniques liés à l'activité d'assurance, qui évoluent en fonction de la sinistralité et des primes du portefeuille. De ce fait, ils dépendent notamment de la tarification, de la commercialisation et de la sélection médicale. Une part de ces risques peut être réassurée moyennant le paiement d'une prime auprès d'entités de réassurance,
- des risques opérationnels, en particulier dans l'exécution des processus. Ces risques peuvent être spécifiques à l'assurance mais leur gestion et leur suivi est mis en œuvre conformément aux normes établies par le groupe Crédit Agricole S.A.

Les risques du groupe Crédit Agricole Assurances sont suivis dans le cadre de la réglementation actuelle en matière d'exigence de marge de solvabilité, dite "Solvabilité 1", qui s'applique tant au niveau social qu'au niveau consolidé. Le groupe Crédit Agricole Assurances est en conformité avec les obligations de solvabilité qui lui sont applicables.

## Surveillance et gestion des risques

### Stratégie Risques

La gestion des Risques du Groupe Crédit Agricole Assurances s'inscrit dans le cadre de risques commun et homogène défini par la stratégie Risques du métier assurance du groupe Crédit Agricole S.A. Chaque filiale en France et à l'international le décline pour établir sa stratégie risques, à partir d'une cartographie synthétique des risques majeurs auxquels elle est exposée (risques de marché, techniques, de contrepartie, opérationnels spécifiques à leurs activités) et de leur évaluation.

Ces stratégies risques, coordonnées au niveau de Crédit Agricole Assurances Holding par son Responsable Contrôles Permanents et Risques, formalisent les politiques mises en œuvre par les entités pour la maîtrise de leurs risques (politiques financière, de souscription, tarifaire, de provisionnement, de réassurance, de gestion des sinistres...). Elles fixent notamment les limites globales à l'intérieur desquelles les expositions à ces risques sont maintenues (en termes d'allocation d'actifs, de limites de contrepartie, règles de couverture par exemple) et décrivent les composantes du dispositif de pilotage. Elles font l'objet d'un avis de la Direction des Risques Groupe de Crédit Agricole S.A. (DRG) en coordination avec les Responsables Contrôles Permanents

Le calcul de la marge de solvabilité ajustée sur la base des comptes consolidés est transmis chaque année à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

Parallèlement, le groupe Crédit Agricole Assurances se prépare à la nouvelle réglementation "Solvabilité 2".

Il a lancé et planifié, dans ses filiales et au niveau consolidé Groupe, les chantiers pour sa mise en œuvre et en suit le bon avancement, de manière à être en conformité avec la directive.

L'ensemble des entités françaises du groupe Crédit Agricole Assurances a participé à l'exercice de préparation de 2013 sur les comptes du 31 décembre 2012 à l'initiative de l'ACPR. Les exercices de préparation visent à préparer progressivement le marché aux futures exigences réglementaires. Dans cette perspective, il était demandé aux organismes concernés par Solvabilité II de remettre pour le 6 septembre 2013 une sélection d'états prudentiels et un questionnaire qualitatif.

Les principales entités du groupe Crédit Agricole Assurances ont participé à l'étude d'impact européenne sur les branches longues ("LTGA") sur les comptes du 31 décembre 2012, à l'initiative du régulateur européen Eiopa. Cette étude visait à quantifier l'impact de différentes mesures contra-cycliques sur les garanties long termes.

Les simulations appliquées aux comptes du 31 décembre 2012 ont montré que les fonds propres éligibles au titre des règles transitoires couvrent les exigences de capital sous Solvabilité 2.

et Risques (RCPR) de Crédit Agricole Assurances et de ses entités. Elles sont présentées pour validation en Comité Risques Groupe présidé par le Directeur Général de Crédit Agricole S.A.

### Gestion opérationnelle des risques

Les politiques de gestion des risques définies par chacune des entités sont revues au moins une fois par an et validées par leur Conseil d'administration.

La gestion opérationnelle des risques propres à l'activité de chaque entité est structurée autour de comités périodiques (comités financiers ou de placement, comités actif/passif en assurance vie, comités techniques, de réassurance en assurance dommages...). Ces comités ont pour objet de suivre, à partir du reporting établi par la ligne métier concernée (investissements, actuariat, actif/passif...), l'évolution des risques et de présenter les analyses réalisées en appui à la gestion de ceux-ci. Si nécessaire, des propositions d'actions sont formulées, qui seront soumises au Conseil d'administration.

## Facteurs de risques 2013

Pour les filiales internationales, Crédit Agricole Assurances a élaboré des recueils de normes (standards) ayant vocation à être transposés au sein de chaque filiale. Ceux-ci délimitent le champ des décisions décentralisées et précisent les règles à respecter en termes de processus de décision.

### Surveillance des risques

Les dispositifs de surveillance des risques des entités déclinent les directives du groupe Crédit Agricole S.A. en les adaptant au métier de l'assurance. Ils sont examinés lors des Comités de contrôle interne ou des Comités risques et contrôles permanents, à la lumière des résultats des contrôles permanents et périodiques réalisés. Dans ces instances sont également analysés les tableaux de bord risques qui rassemblent les indicateurs représentatifs de chaque typologie de risques et rendent compte du respect des limites. Le responsable des Contrôles permanents et des risques peut proposer pour validation des limites opérationnelles, des seuils d'alerte en complément des limites globales fixées dans la stratégie Risques dont toute modification doit être resoumise pour validation à la Direction des risques Groupe du Crédit Agricole S.A.

Lorsque l'exécution de la gestion financière est confiée à des prestataires d'investissement, les conventions de délégation signées décrivent de façon détaillée le dispositif de maîtrise et de contrôle des risques ainsi que les modalités de suivi (suivi des limites, suivi des objectifs de la stratégie risques mise en œuvre...).

Crédit Agricole Assurances a instauré un Comité risques et contrôles permanents de niveau groupe Crédit Agricole Assurances pour arrêter les grandes orientations du métier assurance en matière de Risques et contrôles permanents et suivre les risques consolidés. Ainsi, Crédit Agricole Assurances produit trimestriellement un tableau de bord risques Groupe qui s'alimente à partir des indicateurs de pilotage des entités et apporte une vision globale et consolidée des risques du Groupe.

Crédit Agricole Assurances a également renforcé son dispositif par la mise en place d'un Comité bimensuel de surveillance des risques, instance de partage entre RCPR. Celui-ci analyse la survenance et l'évolution d'événements risques au fil de l'eau et en restitue une synthèse au Comité exécutif de Crédit Agricole Assurances. Par ailleurs, les RCPR des Compagnies qui ont un domaine de risques en majeur exercent un rôle transverse de référent risques sur leur domaine d'expertise pour le groupe Crédit Agricole Assurances.

Enfin, dans le cadre de son dispositif de surveillance consolidée, le groupe Crédit Agricole S.A. effectue trimestriellement une revue des risques des entités du groupe Crédit Agricole Assurances, sur la base des contributions fournies par les RCPR à la DRG de Crédit Agricole S.A. Les Comités organisés par la DRG plusieurs fois dans l'année avec chacune des filiales, en présence de leur Directeur général, de leur RCPR et du RCPR de Crédit Agricole Assurances, permettent un examen du dispositif de gestion et contrôle des risques ainsi que des points d'actualités sur les risques de l'entité. Les RCPR remontent en alerte à la DRG tout dépassement d'une limite globale, la résorption faisant l'objet d'un plan d'actions.

### Outil de mesure des risques pour les activités d'épargne et retraite

Pour les activités d'épargne et retraite, la méthodologie de mesure des risques s'appuie principalement sur une modélisation, permettant de valoriser les risques de l'entité en simulant ses équilibres actif-passif sur la base de méthodes économiques. Cette modélisation permet notamment d'effectuer les calculs de MCEV (*Market Consistent Embedded Value*) et de besoins de capital selon Solvabilité 2. Cet outil de modélisation est utilisé dans les principales entités exerçant les activités d'épargne et de prévoyance à l'international (Italie, Grèce et Japon).

Cet outil réplique, dans différents contextes de marché, les choix de l'assureur (politique d'allocation des actifs, de revalorisation des contrats, de prélèvement de marges, etc.) et le comportement des assurés (application de tables de mortalité, simulation de rachats structurels et conjoncturels, etc.). Il intègre les contraintes réglementaires (minimum de participation aux bénéficiaires, dotation de provisions réglementaires, limites relatives aux actifs, etc.). Les simulations réalisées avec cet outil permettent d'éclairer les décisions importantes de chaque entité en termes commerciaux (politique produit, taux servis), financiers (allocation d'actifs, programme de couvertures, etc.) et assurantiels (programme de réassurance) et d'alimenter les débats dans le cadre de sa gouvernance.



## Les risques de marché

Dans chaque entité du groupe Crédit Agricole Assurances, des politiques financières encadrent les opérations réalisées sur les marchés financiers, selon des modalités propres à leurs portefeuilles d'actifs et l'adossement de leurs passifs (diagnostic actif-passif). Elles prennent en compte les limites réglementaires, les limites internes (celles validées dans la stratégie Risques et les limites opérationnelles fixées par l'entité), le diagnostic financier sur les perspectives des marchés en fonction de scénarios économiques et de leur probabilité, voire des *stress scénarios*.

Le groupe Crédit Agricole Assurances porte une attention constante à la maîtrise des risques financiers. Sa stratégie de diversification des allocations sur l'ensemble des classes d'actifs (obligations, actions, gestion alternative, immobilier) permet de maîtriser la volatilité globale de la valeur du portefeuille de placements. Selon la taille des portefeuilles, les objectifs de rentabilité et les profils de risques visés, certains supports de placement peuvent ne pas être autorisés ou l'être sous conditions, à travers des véhicules collectifs par exemple.

Les activités d'épargne, retraite et prévoyance du groupe Crédit Agricole Assurances sont particulièrement concernées par les risques de marché, au regard du volume très important des actifs financiers en représentation des engagements vis-à-vis des assurés. Les risques de marché sont encadrés à partir des *stress scénarios* établis avec des analyses d'impacts en termes de rentabilité (participation aux bénéfices et résultats) et de solvabilité selon l'évolution des principaux facteurs de risque : baisse des actions, hausse des taux prenant en compte leurs conséquences en termes de collectes, de rachats (selon les lois implémentées dans l'outil de modélisation interne).

### Risque de taux

Le risque de taux correspond au risque de variation de valeur du portefeuille obligataire en fonction du niveau des taux d'intérêt. Les investissements à taux variable exposent le groupe à des fluctuations de flux de trésorerie futurs alors que les investissements à taux fixe exposent à un risque de juste valeur des instruments en portefeuille.

Une baisse des taux peut se traduire par une baisse de rentabilité des portefeuilles et, à terme, par des difficultés à honorer les taux minimum garantis. Une hausse de taux pourrait rendre les contrats d'épargne du groupe Crédit

Agricole Assurances moins compétitifs et exposer le groupe à un risque de rachat massif (ce qui pourrait conduire à la réalisation d'une partie du portefeuille obligataire dans des conditions de marché peu favorables et à une externalisation de moins-values).

Le portefeuille obligataire (hors unités de comptes) s'élève à 202 milliards d'euros au 31 décembre 2013, contre 188 milliards d'euros en 2012.

Le groupe Crédit Agricole Assurances a donc défini les règles de couvertures et de gestion suivantes du risque de taux :

- risque de baisse des taux (notamment du fait de la présence d'un passif bénéficiant de Taux minimum garantis (TMG) non nuls) : ce risque est géré par la définition d'un poids minimum d'obligations, avec également une part minimum d'obligations à taux fixe, et par des instruments de couverture (swaps, swaptions, floors) ;
- en France, la réglementation prévoit la constatation d'une "provision pour aléa financier" si le rendement des actifs devient insuffisant pour faire face aux engagements pris par l'assureur en matière de taux garantis aux assurés. Aucune provision pour aléa financier n'a été constituée par le groupe Crédit Agricole Assurances au 31 décembre 2013 ni au 31 décembre 2012 ;
- risque à la hausse des taux, afin de protéger l'entité contre le risque de rachat des contrats par les assurés en cas de hausse forte et durable des rendements à long terme et de perte de compétitivité des contrats d'épargne par rapport à d'autres placements d'épargne. Ce risque est géré par un encours d'instruments de couverture (caps) contre le risque de hausse des taux correspondant fin 2013 à plus d'un quart de l'encours du portefeuille obligataire et par un encours d'actifs mobilisables rapidement de 16 % (actifs liquides présentant un faible risque en capital).

La sensibilité au risque de taux du portefeuille obligataire du groupe Crédit Agricole Assurances (hors supports des contrats en unités de compte), déterminée en prenant comme hypothèse une variation à la hausse et à la baisse de 100 points de base des taux d'intérêt est la suivante (nets de la participation au bénéfice différée et de l'impôt) :

	31.12.2013		31.12.2012	
	Impact Résultat net	Impact Capitaux Propres	Impact Résultat net	Impact Capitaux Propres
<i>en millions d'euros</i>				
Hausse de 100 pdb des taux sans risques	(39)	(846)	(31)	(756)
Baisse de 100 pdb des taux sans risques	29	819	31	740

Quand les titres sont comptabilisés en actifs disponibles à la vente, la sensibilité est enregistrée en capitaux propres. S'ils sont comptabilisés en trading, la sensibilité est reprise en résultat.

Les passifs techniques du groupe sont peu sensibles aux risques de taux pour les raisons suivantes :

- provisions épargne (plus de 90 % des provisions techniques hors unités de comptes) : ces provisions

techniques sont calculées sur la base du taux du tarif (celui-ci ne variant pas dans le temps pour un même contrat) ; ainsi, une variation des taux d'intérêt n'aura aucun impact sur la valorisation de ces engagements,

- provisions dommages : ces provisions techniques n'étant pas actualisées, les variations de taux d'intérêt n'ont aucun impact sur la valorisation de ces engagements,

## Facteurs de risques 2013

- provisions mathématiques de rentes (dommages corporels, incapacité/invalidité) : le taux d'actualisation retenu dans le calcul de ces provisions étant fonction des taux d'intérêt en vigueur à la date de calcul, le montant de ces engagements varie en fonction des taux d'intérêt ; compte tenu du faible montant de ces engagements techniques, ce risque n'est pas significatif pour le groupe Crédit Agricole Assurances.

Les emprunts contractés par le groupe Crédit Agricole Assurances sont rémunérés à taux fixe, les intérêts ne sont donc pas sensibles aux variations de taux.

### Risque actions

Le risque boursier correspond au risque de baisse de valorisation des placements actions à la suite d'une baisse des indices boursiers.

Ces baisses de valorisation des actifs peuvent avoir des conséquences multiples : impact négatif sur le résultat en cas de dépréciations significatives et répercussions subséquentes sur la rentabilité, provisions pour garantie plancher et pour renonciation.

Les études d'allocations menées régulièrement ont conduit à plafonner la part des actifs de diversification selon la volatilité implicite des marchés d'actions et permettent d'estimer un optimum d'allocation à long terme.

Le groupe Crédit Agricole Assurances a également défini les règles de couvertures et de gestion du risque de valorisation des actifs de diversification, et peut mettre en place des couvertures optionnelles afin d'être protégé partiellement en cas de baisse des marchés actions.

Les investissements en actions (y compris OPCVM et hors supports des contrats en unités de comptes) s'élevaient à 26,5 milliards d'euros au 31 décembre 2013, contre 26 milliards d'euros au 31 décembre 2012.

La sensibilité au risque actions du groupe Crédit Agricole Assurances, déterminée en prenant comme hypothèse une variation à la hausse ou à la baisse de 10 % des actions, est la suivante (les impacts sont présentés nets de participation aux bénéfices différée et d'impôts différés) :

en millions d'euros	31.12.2013		31.12.2012	
	Impact Résultat net	Impact Capitaux Propres	Impact Résultat net	Impact Capitaux Propres
Hausse de 10% des marchés actions	59	91	60	95
Baisse de 10% des marchés actions	(55)	(91)	(65)	(93)

Ces calculs de sensibilité intègrent l'impact des variations de l'indice boursier de référence sur la valorisation des actifs à la juste valeur, les provisions pour garantie plancher et la provision liée au droit de renonciation des contrats en unités de compte ainsi que les éventuelles provisions pour dépréciations complémentaires résultant d'une diminution des marchés actions.

Les variations des justes valeurs des actifs financiers disponibles à la vente impactent les réserves latentes ; les autres éléments impactent le résultat net.

### Risque de change

Le risque de change correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution du cours d'une devise.

Crédit Agricole Assurances détient une seule filiale exerçant ses activités en devises, Crédit Agricole Life Insurance Japan. Cet investissement est partiellement couvert par un emprunt libellé en yen.

L'exposition résiduelle au risque de change de cet investissement est négligeable.

Par ailleurs, la diversification des placements sur les marchés financiers internationaux (actions, taux) génère mécaniquement une exposition au risque de change. Pour les avoirs libellés en dollars, yens et livres sterling détenus à travers des OPCVM dédiés, un taux de couverture minimum est fixé pour chacune de ces devises ; les OPCVM obligataires étant systématiquement couverts contre les risques de change et les titres en direct (obligations, actions) étant systématiquement libellés en euro.

À fin 2013, les expositions résiduelles de change étaient faibles.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pouvoir couvrir ses passifs exigibles, résultant d'une inadéquation entre le besoin de trésorerie et la capacité du groupe à faire face à ses besoins. Il concerne principalement les entités exerçant les activités d'épargne et prévoyance.

Il peut résulter :

- d'investissements illiquides. À cet effet, les entités du groupe Crédit Agricole Assurances concernées choisissent leurs investissements et privilégient leur liquidité (majorité de titres cotés sur des marchés réglementés liquides, la valorisation des autres types d'actifs - private equity, dérivés de gré à gré... - est suivie par les gérants auxquels en est déléguée la gestion),
- d'une non-congruence entre les échéanciers d'investissement à l'actif et les échéanciers des contrats d'assurance au passif. Les entités du groupe Crédit Agricole Assurances concernées ont défini un cadre de gestion de la liquidité dans le cadre de leur politique actif-passif.

Les entités vie ont défini un ratio dit de "réactivité", destiné à refléter la capacité de l'entité à trouver des liquidités à court terme sans risque de perte de valeur. Ce ratio est calculé comme le rapport des liquidités à moins de 2 ans sur l'ensemble du portefeuille. Parmi les liquidités à moins de 2 ans figurent la trésorerie, les OPCVM de trésorerie, les OPCVM taux dont la sensibilité est pilotée, des obligations à taux variables ou indexées sur l'inflation ainsi que les couvertures sur des indices CMS de 2 à 5 ans et les obligations taux fixe d'une durée

## Facteurs de risques 2013

résiduelle de moins de 2 ans. Par ailleurs, un test d'exigibilité est réalisé pour analyser la capacité de la filiale à faire face à des sorties massives (triplement des rachats constatés).

Dans un contexte d'incertitudes fortes quant à l'activité et, donc, la collecte nette, la gestion de la liquidité peut être adaptée avec la fixation d'objectifs en termes de

montants de liquidité à détenir à très court terme (semaine et mois).

En assurance non vie, des simulations internes sont également réalisées afin de mesurer l'ampleur d'un éventuel risque de liquidité consécutif à des chocs sur le passif (majoration des prestations) et/ou l'actif (détérioration des marchés financiers).

## Le risque de crédit ou de contrepartie

Un deuxième axe de la politique de maîtrise des risques financiers réside dans la maîtrise du risque de contrepartie, c'est-à-dire du risque de défaut de paiement d'une ou plusieurs signatures détenues au sein du portefeuille de placements. Le risque de contrepartie lié aux réassureurs est traité dans le paragraphe sur la réassurance (cf. section ci-après).

De la même manière que pour les risques de marché, chaque entité du groupe Crédit Agricole Assurances possède une politique de maîtrise des risques de crédit ou de contrepartie adaptée au profil de ses portefeuilles, portant à la fois sur le risque global du portefeuille obligataire et sur les risques unitaires.

Ainsi, le risque de contrepartie est en premier lieu encadré au moyen de limites globales basées sur la notation des émissions (notation Solvabilité 2 correspondant à la seconde meilleure des trois notations S&P, Moody's et Fitch) définissant l'allocation par tranches de *rating*.

Par ailleurs, les règles édictées par Crédit Agricole Assurances n'autorisent pas la détention en direct de titres de notation inférieure à BBB, sauf dans le cadre exceptionnel d'un déclassement survenu après l'acquisition et à la condition que l'émetteur concerné conserve une capacité intacte de remboursement. L'investissement indirect, *via* un fonds spécialisé, en titres "haut rendement", quand les règles de placement

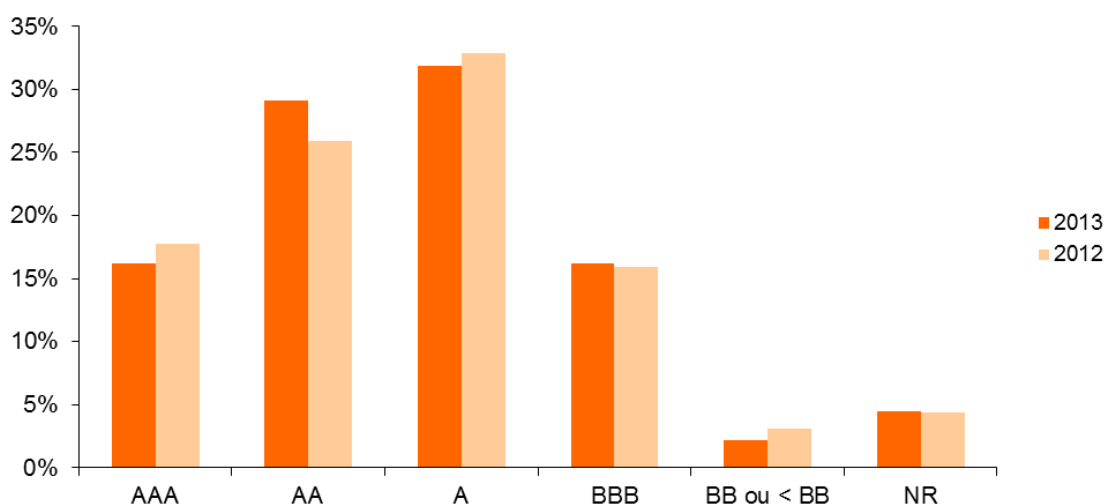
l'autorisent est lui-même strictement contraint en pondération.

Ainsi au 31 décembre 2013, la part des titres *non investment grade* détenus directement ou indirectement représentait 5 % du portefeuille global du groupe Crédit Agricole Assurances, contre 4 % à fin 2012.

Certaines filiales ont par ailleurs, continué à élargir leurs investissements obligataires à des émetteurs non notés par au moins une des agences de notation (collectivités publiques, entreprises de capitalisations moyennes) mais bénéficiant d'une notation interne Crédit Agricole S.A. équivalente à de *l'investment grade a minima*. Ces investissements, dont le montant en 2013 est resté faible (2,1 milliards d'euros) sont encadrés par des politiques de risques spécifiques.

En complément des ratios de concentration imposés par les réglementations locales, les entités ont également défini des limitations du risque admis pour chaque signature dont le calibrage par rapport à l'encours du portefeuille est lié à la qualité de celle-ci.

Le portefeuille obligataire (hors unités de comptes) ventilé par notation financière se présente ainsi :



Des règles de diversification complémentaires peuvent être instaurées (sectorielles, dépôts bancaires...).

En 2013, la politique de placements du groupe Crédit Agricole Assurances est restée très prudente.

Les investissements se sont concentrés sur les obligations à taux fixe d'émetteurs privés de bonne qualité de signature, à ce titre, 2,1 Mds€ ont été placés dans le financement de collectivités locales ou d'entreprises non notées, via des placements

privés et des fonds. Cette stratégie illustre également pleinement l'objectif du groupe Crédit Agricole S.A. d'accompagner le développement des territoires.

Par ailleurs, les expositions résiduelles aux dettes souveraines des pays fragilisés de la zone euro sont détaillées dans l'annexe 6.8 des comptes consolidés.

## Les risques techniques

Le risque de souscription d'assurance revêt des formes distinctes selon la nature de l'assurance, vie ou non-vie.

Les risques liés à la réassurance sont traités spécifiquement dans la section ci-après.

### Les risques techniques en assurances de personnes

Le risque d'assurance résulte, en assurance-vie, de la "tarification" lors de la souscription et des risques liés à la durée de la vie humaine ou aux aléas de la vie. Il peut aussi être impacté par la survenance de chocs de mortalité (pandémie par exemple).

Les principales activités concernées sont les activités épargne et prévoyance et l'assurance des emprunteurs pour les garanties vie associées aux contrats.

Le risque d'assurance est issu des hypothèses sous-tendant la tarification des garanties et des options financières qui peuvent être exercées par les assurés.

Il se décompose principalement ainsi :

- quatre risques biométriques élémentaires :
  - risque de mortalité (garantie en cas de décès),
  - risque de longévité (garantie en cas de vie : rentes viagères, vie entière, etc.),
  - risque de morbidité (garantie en cas d'invalidité et de dépendance),
  - risque d'incapacité (garantie en cas d'arrêt de travail),
- le risque comportemental correspond au risque de rachat anticipé (ou de prorogation, d'arbitrage, de résiliation,...) des contrats d'assurances, par comparaison au niveau anticipé,
- le risque d'insuffisance de chargements pour couvrir les charges d'exploitation et les commissions versées aux distributeurs.

Le risque d'assurance est mesuré à partir des écarts observés sur ces facteurs entre les éléments de tarification retenus lors de la souscription et les résultats constatés chaque année sur le portefeuille de contrats :

- pour les risques biométriques, les tables statistiques utilisées, construites soit à partir de statistiques nationales ou internationales soit à partir de statistiques issues de portefeuilles d'assurance (tables d'expérience),
- pour le risque de rachat, les lois de rachat construites à partir d'observation sur le portefeuille (rachats structurels) et principalement de règles à dire d'expert pour les rachats conjoncturels (absence d'observation statistique),
- pour le risque de chargement, il s'agit de l'écart observé entre les frais réellement prélevés et les frais exposés par l'assureur.

Pour limiter le risque comportemental, la stratégie de rémunération des contrats, en partie discrétionnaire, tient compte des conditions de marché dans une approche prospective. Cette stratégie de distribution de participation s'appuie sur des tests de sensibilités aux conditions de marché ou de sinistralité. Des stress scénarios effectués régulièrement permettent d'évaluer

les différentes politiques de rémunération des contrats sur les cinq prochains exercices, selon les analyses d'impacts en termes de résultat, de réserves et de solvabilité.

De même, la modélisation du comportement des assurés et l'analyse de leur comportement réel *a posteriori* permet d'ajuster régulièrement la duration des actifs à celle des passifs et ainsi de limiter le risque d'une déviation non anticipée des rachats.

Au vu du poids et de la physionomie générale des portefeuilles (risque de masse, capitaux moyens), seul le "risque catastrophe" est susceptible d'avoir un réel impact sur les résultats de la prévoyance individuelle ou collective. Ainsi, le portefeuille de la filiale française d'assurance vie bénéficie de la couverture du BCAC (Bureau Commun des Assurances Collectives), tant en décès collectif (couverture de prêts) qu'en prévoyance individuelle (groupe ouvert) et, pour partie, d'une couverture complémentaire englobant le risque invalidité.

Concernant les contrats libellés en unités de compte, la variation de valeur des supports sous-jacents des contrats en unités de comptes est supportée par les assurés, ceci sous réserve de l'existence ou non d'une garantie planchet attachée au contrat. En cas de décès de l'assuré, cette garantie permet aux bénéficiaires du contrat de recevoir au minimum le montant des sommes investies par l'assuré, quelle que soit la valeur des unités de compte à la date du décès de ce dernier. L'assureur est donc exposé à un risque composite provenant (i) de la probabilité de décès de l'assuré et (ii) du risque financier lié à la valorisation des unités de compte. La garantie plancher fait l'objet d'une provision technique, évaluée selon une méthode économique qui intègre ces deux composantes.

La performance des supports en unités de compte fait l'objet d'un suivi régulier (comparaison avec la concurrence pour les fonds ouverts à la commercialisation, modalités d'application des formules des fonds à fenêtre).

En matière de réassurance, les entités exerçant les activités d'épargne et prévoyance en France et à l'international, assureurs de personnes du groupe Crédit Agricole S.A., recourent peu à la réassurance. En effet :

- leur activité est majoritairement tournée vers l'épargne individuelle,
- les contrats de prévoyance qu'elles distribuent sont pour l'essentiel constitués d'un très grand nombre de petits risques, à l'exception des contrats de dépendance,
- leur assise financière et leur gestion prudente leur permettent de couvrir avec sécurité la marge de solvabilité nécessaire à l'exercice de leur activité.

### Les risques techniques en assurance dommages et emprunteurs

Les principales activités concernées sont l'assurance dommages et les garanties non-vie incluses dans les contrats d'assurance emprunteurs.

Les principaux risques en assurance dommages et emprunteurs sont les suivants :

- Mauvaise sélection des risques et insuffisance de tarification,
- Gestion des sinistres,
- Risque de concentration et risque catastrophique.

Les risques techniques sont gérés au travers de cinq politiques :

- la politique de souscription, propre à chaque marché ou type de contrat concerné, qui définit les règles applicables par les partenaires en matière de distribution des contrats,
- la politique tarifaire, encadrée par la stratégie de développement de l'entité et dans le cadre de laquelle les règles et modalités de tarification sont formalisées,
- la politique commerciale, qui s'inscrit dans la stratégie risque afin de maîtriser les équilibres financiers et la solvabilité de l'entité à long terme,
- la politique de rémunération des partenaires, encadrée par des conventions de gestion,
- la politique de gestion des sinistres, qui repose sur des manuels de procédures et de contrôles applicables par les responsables en charge de ces opérations,
- la politique de réassurance.

Le résultat technique des activités non-vie se mesure principalement à l'aide d'un ratio (S/P) qui est calculé en effectuant le rapport entre les sinistres (S) et les cotisations ou primes (P) perçues dans le cadre de l'activité.

Tous les mois, les S/P sont calculés par ligne de produits et sont analysés par les actuaires du point de vue de leurs évolutions d'un trimestre à l'autre, et de leur adéquation aux ratios cibles initiaux, et sont présentés aux Comités des directions concernées.

Le suivi du S/P permet d'identifier d'une part, les produits non rentables structurellement, nécessitant donc la mise en place de solutions visant à améliorer les résultats techniques (définition d'une nouvelle grille tarifaire, redéfinition du ciblage client ou des règles de souscription, restriction des garanties couvertes, etc.) et d'autre part, les efforts tarifaires à réaliser éventuellement par exemple lorsque le volume de commercialisation d'un produit n'est pas satisfaisant.

Le suivi du risque de souscription est complété par l'analyse des portefeuilles, du point de vue de l'évolution de la production (profil des assurés, etc.) et de l'analyse des sinistres (fréquence, coût moyen, etc.) et de leur évolution par année de survenance.

Le risque de concentration en assurance non vie se traduit par une concentration de risques donc d'indemnités à payer qui vont se cumuler lors d'un sinistre.

Il convient de distinguer deux types de risques de cumulés :

- les risques de cumulés dits de souscription dans lesquels des contrats d'assurance sont souscrits par une ou plusieurs entités du Groupe sur un même objet de risque,
- les risques de cumulés dits de sinistres dans lesquels des contrats d'assurance sont souscrits par une ou plusieurs entités du Groupe sur des objets de risque différents, susceptibles d'être affectés par des sinistres résultant d'un même événement dommageable, ou d'une même cause première.

Ce risque est couvert, d'une part, par une politique de souscription diversifiée au sein d'un même territoire et d'autre part, par un recours à la réassurance pour limiter les conséquences financières relatives à la survenance d'événements majeurs (tempêtes, catastrophes naturelles, sinistres responsabilité civile, risque sériel, chômage, etc.). Ainsi la politique de réassurance vise un haut niveau de protection en cas d'événement systémique et/ou exceptionnel afin de réduire la volatilité du résultat et protéger les fonds propres (par le biais d'une couverture globale des rétentions et des débordements éventuels des traités individuels couvrant chaque type de risque).

### Risque de réassurance

Les risques de réassurance sont de trois natures :

- inadéquation du programme de réassurance (couverture insuffisante ou au contraire paiement d'une prime trop élevée obérant les marges techniques et la compétitivité),
- risque de défaillance d'un réassureur qui ne lui permettrait plus de prendre en charge une part du montant de sinistres qui lui revient,
- absence ou quasi absence de réassurance sur une activité ou une garantie offerte.

Quatre axes de maîtrise du risque ont été mis en place :

- le suivi de la bonne adéquation de la couverture par la réassurance des engagements pris envers les assurés,
- le suivi de la notation des réassureurs,
- le suivi de la dispersion du risque entre les réassureurs,
- le suivi traité par traité des résultats de la réassurance.

La politique de réassurance vise à optimiser le niveau de protection avec un bon rapport « couverture-prix ».

Les conditions de réassurance (taux de primes, nature des couvertures et des limites, etc.) sont, pour l'essentiel, redéfinies chaque année lors du renouvellement des traités de réassurance.

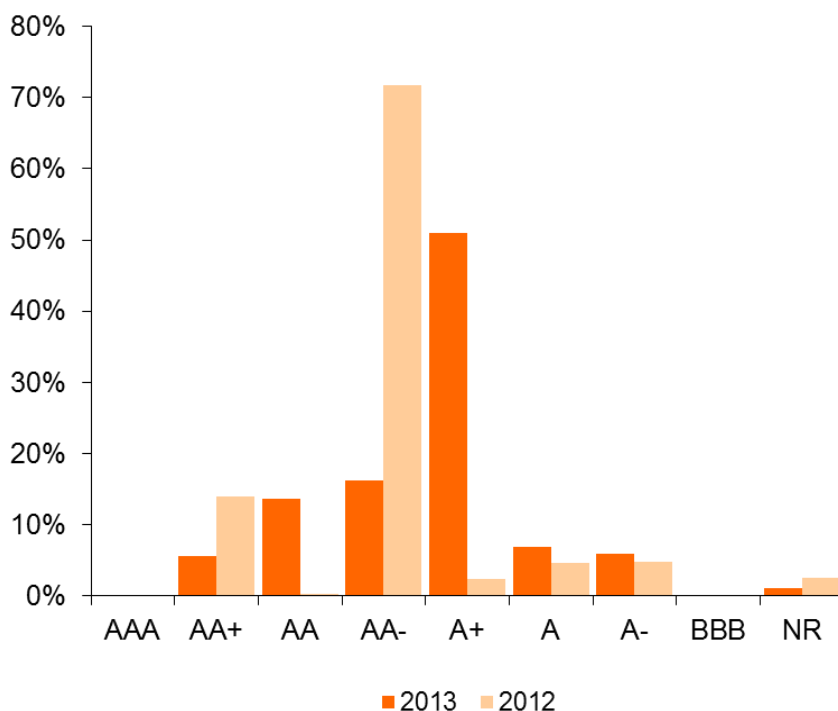
Le plan de réassurance est revu annuellement en conseil d'administration au niveau de la filiale.

Comme en cas de défaillance d'un des réassureurs intervenant dans un traité, l'entité devrait prendre à sa charge la part qui incombait au réassureur, la solidité financière est un critère de choix du réassureur. De même, la limitation de la part individuelle de chaque réassureur globalement et dans chacun des traités, lorsque cela est possible, est de nature à réduire l'impact d'une défaillance.

Les encours nets cédés aux réassureurs (provisions cédées et comptes courants avec les réassureurs nets des dépôts espèces reçus) s'élevaient à 0,5 milliard d'euros au 31 décembre 2013 et s'élevaient à 0,4 milliard à fin 2012 en hausse de 19 %.

## Facteurs de risques 2013

Leur ventilation par notation financière se présente ainsi :



## Les risques opérationnels et le risque de non-conformité

Le risque opérationnel correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, risque juridique inclus mais risques stratégique et de réputation exclus.

Les risques de non-conformité concernent notamment le non-respect des règles liées aux activités financières et bancaires, qu'elles soient de nature législative ou réglementaire, des normes professionnelles et déontologiques, d'instructions, de l'éthique dans les comportements professionnels ou encore de la lutte contre le blanchiment d'argent, la corruption ou le financement du terrorisme.

Les entités de Crédit Agricole Assurances appliquent les directives du groupe Crédit Agricole S.A. en matière de démarche de maîtrise des risques tant opérationnels que de conformité.

Ainsi, le dispositif de gestion des risques opérationnels comprend les composantes suivantes :

- une identification des processus et des risques opérationnels qui y sont associés intégrant une évaluation qualitative et quantitative (coût) de chacun des événements de risques avéré ou potentiel. Cette cartographie est actualisée annuellement par les entités qui en ont déjà finalisé le déploiement ;
- le recensement des pertes consécutives à la matérialisation d'un risque opérationnel et la

remontée des alertes pour les incidents significatifs. Le déploiement de ce processus de collecte est finalisé dans la quasi-totalité des entités.

La fonction Risques et Contrôles Permanents et, plus spécifiquement, le chargé des Risques Opérationnels, sous la responsabilité du RCPR (Responsable des Contrôles Permanents et des Risques), anime ce dispositif en liaison avec les Responsables opérationnels et suit l'avancement des plans d'actions identifiés pour réduire l'impact des risques exceptionnels et la fréquence des risques récurrents. Elle peut s'appuyer sur les outils du groupe Crédit Agricole S.A. dédiés à la gestion du risque opérationnel.

Des synthèses sur les résultats de ce dispositif sont présentées à la Direction en comité Risques et Contrôle permanent ou de Contrôle interne.

Les risques de non-conformité font partie intégrante de la cartographie des risques opérationnels des entités. Dans chaque entité le responsable de la Conformité est en charge du dispositif de contrôle dédié qui s'assure de la maîtrise de ces risques, et donc de leurs impacts (pertes financières, sanctions judiciaires, administratives ou disciplinaires), avec l'objectif constant de préserver la réputation du Groupe. A cet égard, le comité nouveaux produits et nouvelles activités (NAP) présent dans toutes les entités a pour rôle de valider l'ensemble des nouveaux produits et nouvelles activités.

## Les risques juridiques

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont Crédit Agricole Assurances a connaissance susceptible d'avoir ou ayant eu, au cours des 12 derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe.

# ANNEXE 1 - MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Au 31 décembre 2013

Direction Générale

<b>Jérôme GRIVET</b>		<b>Fonction principale dans la société : Directeur Général</b>	
Né en	1962	Adresse professionnelle : <b>Crédit Agricole Assurances</b> <b>16/18 Boulevard Vaugirard</b> <b>75015 PARIS</b>	
Première nomination	01/12/2010		
Échéance du mandat	<b>AGO 2015</b>		
<b>Fonctions exercées au 31/12/2013</b>		<b>Autres fonctions exercées au cours des 5 dernières années</b>	
<b>dans des sociétés du groupe Crédit Agricole Assurances</b>			
Directeur Général	- PREDICA	Représentant permanent PREDICA - Administrateur	- La Médicale De France (2011)
Administrateur - Président du conseil d'Administration	- SPIRICA - DOLCEA VIE	Président	- CAAIH (2011)
Censeur	- La Médicale De France	Vice-Président	- BES VIDA
Administrateur	- CAAGIS - PACIFICA - CA Vita		
Représentant permanent CAA Administrateur	- CACI		
Président	- CA LIFE GREECE		
<b>Autres</b>			
Administrateur	- CA INDOSUEZ PRIVATE BANKING - KORIAN	Administrateur	- CA Chevreux (2010) - Cedicam (2010) - Newedge Group (2010) - Union de Banques Arabes et Françaises - UBAF (2010) - LCL OBLIGATION EURO (2011)
Représentant permanent PREDICA Administrateur	- FONCIERE DES REGIONS	Président Directeur Général Administrateur	- Mescas
Représentant permanent PREDICA Membre du Conseil de Surveillance	- CA GRANDS CRUS	Représentant permanent PREDICA Membre du Comité de surveillance	- CAPE
		Directeur Général Délégué - Membre du comité exécutif	- CA CIB
Censeur	- Aéroport de Paris	Président	- SNGI
Représentant permanent PREDICA Censeur	- Siparex Associés	Représentant Permanent CA CIB - Administrateur	- Fletirec
Membre du Comité Exécutif	- Crédit Agricole S.A.	Managing Director	- Sticing CLSA Foundation - Crédit Lyonnais Securites - Asia CLSA BV Hong-Kong

## Conseil d'administration

<b>Pierre DERAJINSKI</b>		<b>Fonction principale dans la société : Administrateur, Président Conseil</b>	
Né en	1953	Adresse professionnelle : <b>CRCAM Centre Loire</b> <b>26 Rue Godde</b> <b>45800SAINT JEAN DE BRAYE</b>	
Première nomination	30/04/2013		
Échéance du mandat	<b>AGO 2015</b>		
<b>Fonctions exercées au 31/12/2013</b>		<b>Autres fonctions exercées au cours des 5 dernières années</b>	
<b>dans des sociétés du groupe Crédit Agricole Assurances</b>			
Administrateur	- PACIFICA		
Président du Conseil d'Administration	- PREDICA		
<b>Autres</b>			
Directeur Général	- CR Centre Loire	Président	- COVERED BONDS (2009) -SNCD (2009)
Administrateur	- CARIPARMA - CA Technologies - CA Services - SACAM Participations - SCICAM - SAS LA BOETIE	Membre du Comité des Engagements	- FONCARIS (2010)
		Membre de la Commission Entreprises Et International	- FNCA (2010)
		Membre du Comité Stratégique Achat	- FNCA (2009)
Président	- Centre Loire Promotion - Centre Loire Investissement - Logement Social	Rapporteur de la Commission de Politique Financière et Bancaire	- FNCA (2009)
		Administrateur	- EXAPROD (2010) - ATTICA (2010) - ANCD (2010)
Président	- Logiciel Immobilier - SACAM Square Habitat	Membre du Comité d'Audit	- ATTICA (2010)
Membre de la Commission Economie Et Territoire	- FNCA		
Secrétaire Général Adjoint du bureau Fédéral	- FNCA		
Président des correspondants Fédéraux à l'International	- FNCA		
Membre du Comité de Gestion	- GECAM		
Membre du Comité de Pilotage	- MULTICANAL		
Membre du Comité de gestion	- UNI EDITIONS		
Président du Comité d'orientation	- UNIVERSITE DES ENTREPRISES		
Membre du Groupe de travail	- SQUARE ENERGIE		
Membre du Comité Exécutif	- SACAM SQUARE HABITAT		



## Rapport de Gestion 2013

<b>Raphaël APPERT</b>		<b>Fonction principale dans la société : Administrateur</b>	
Né en	1961	Adresse professionnelle : <b>CR Centre Est</b> <b>1 rue Pierre Truchis De Lays</b> <b>69 410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR</b>	
Première nomination	06/11/2013		
Échéance du mandat	<b>AGO 2015</b>		
<b>Fonctions exercées au 31/12/2013</b>		<b>Autres fonctions exercées au cours des 5 dernières années</b>	
<b>dans des sociétés du groupe Crédit Agricole Assurances</b>			
Administrateur	- PREDICA	Représentant permanent d'Attica - Administrateur	- PREDICA (2009) - PACIFICA (2009)
Président du Conseil	- PACIFICA	Censeur	- CAA
<b>Autres</b>			
Directeur Général	- CR Centre Est	Directeur Général	- CR Val de France (2009)
		Représentant permanent de CR Val de France	- COREVED BONDS
Administrateur	- AMUNDI GROUP - Siparex Associés - Crédit Agricole Service - Grameen Credit Agricole - Crédit Agricole Financement Suisse - Crédit Agricole Technologies - Lyon Place Financière et Tertiaire - Club du Musée des Beaux Arts - CA Banque Polska	Administrateur	- Synergie Service (2009) - Synergie (2009) - Carcentre (2009) - CA HOME LOAN SFH (2012)
		Président	- ATTICA (2011) - CAAGIS (2013)
Membre du Conseil de surveillance	- CA Titres	Président du Conseil d'Administration	- Covered Bonds (2011)
Membre	- Cercle de l'Union de Lyon - IMS Entreprendre pour la cité	Membre du comité exécutif	- CR val de France Immobilier
Vice-Président	- Fédération Rhône Alpes du Crédit Agricole	Membre du Comité Stratégique	- CARVEST (2012)
Rapporteur du Comité d'orientation et de la promotion COP	- FNCA		
Membre de la commission Economique et territoires	- FNCA		
Membre du comité de pilotage de l'organisation Financière	- FNCA		

## Rapport de Gestion 2013

<b>Bernard DELPIT</b>		<b>Fonction principale dans la société : Administrateur</b>	
Né en	1964	Adresse professionnelle : <b>Crédit Agricole S.A.</b> <b>12 Place des Etats-Unis</b> <b>92127 MONTRouGE CEDEX</b>	
Première nomination	05/10/2011		
Échéance du mandat	<b>AGO 2015</b>		
<b>Fonctions exercées au 31/12/2013</b>		<b>Autres fonctions exercées au cours des 5 dernières années</b>	
<b>dans des sociétés du groupe Crédit Agricole Assurances</b>			
<b>Autres</b>			
Directeur Finances Groupe	- Crédit Agricole S.A.	Administrateur	- LA POSTE - EMPORIKI BANK
Membre du Comité exécutif	- Crédit Agricole S.A.		
Administrateur	- RENAULT SAS - LCL - CACEIS		
Administrateur Indépendant	- RENAULT SA		

## Rapport de Gestion 2013

<b>Guy CHATEAU</b> <b>Fonction principale dans la société : Administrateur</b>	
Né en	1951
Première nomination	21/07/2009
Échéance du mandat	<b>01/04/2013</b>
Adresse professionnelle : <b>CRCAM Aquitaine</b> <b>304 Bd du Président Wilson</b> <b>33000 BORDEAUX</b>	
<b>Fonctions exercées au 31/12/2013</b>	<b>Autres fonctions exercées au cours des 5 dernières années</b>
<b>dans des sociétés du groupe Crédit Agricole Assurances</b>	
	Président du Conseil -Crédit Agricole Assurances -PREDICA
	Administrateur -Crédit Agricole Assurances -PACIFICA (2013)
<b>Autres</b>	
	Directeur général -CR Aquitaine (2013)
	Président du Conseil -Agro- Alimentaire SPA (2013)
	Membre du Comité de Gestion -Uni Edition (2013)
	Rapporteur de la Commission des Ressources Humaines -FNCA (2010)
	Administrateur -GIE CA Technologie (2013) -Groupe AGRICA (2013) -GIE ATLANTICA (2013) -BANCA POPILA FRIULADRIA
	Membre du Bureau Fédéral -FNCA (2013)

## Rapport de Gestion 2013

<b>Jérôme BRUNEL</b> Fonction principale dans la société : <b>Administrateur</b>	
Né en	1954
Première nomination	AGO 21/07/2009
Échéance du mandat	<b>AGO 2016</b>
Adresse professionnelle : <b>Crédit Agricole SA</b> <b>50 Avenue Jean Jaurès</b> <b>92120 MONTROUGE</b>	
<b>Fonctions exercées au 31/12/2013</b>	<b>Autres fonctions exercées au cours des 5 dernières années</b>
<b>dans des sociétés du groupe Crédit Agricole Assurances</b>	
<b>Autres</b>	
Président du conseil d'administration	- Amundi Actions Euro ISR
Directeur des affaires publiques	- Crédit Agricole SA
Membre du Comité Exécutif	- Crédit Agricole SA
Administrateur	- CA PRIVATE BANKING -AFB
Président	-CFPB
	Président Conseil d'Administration
	- Eurofactor (2009) - Finaref (2009) - Sofinco (2009) - FGA Capital S.p.A (2009) - Eurosociétale (2010) - CA Consumer Finances
	Administrateur
	- Crédit Agricole Leasing (2009) - AGOS SPA Italie (2009)
	Directeur des Service Financiers spécialisés
	- Crédit Agricole S.A. (2009)

## Rapport de Gestion 2013

<b>Xavier MUSCA</b> <b>Fonction principale dans la société : Administrateur</b>	
Né en	1960
Première nomination	07/11/2012
Échéance du mandat	<b>AGO 2015</b>
Adresse professionnelle : <b>Crédit Agricole S.A.</b> <b>12 Place des Etats-Unis</b> <b>92127 MONTRouGE CEDEX</b>	
<b>Fonctions exercées au 31/12/2013</b>	<b>Autres fonctions exercées au cours des 5 dernières années</b>
<b>dans des sociétés du groupe Crédit Agricole Assurances</b>	
Vice-Président – Administrateur	- PREDICA
RP Crédit Agricole S.A. – Administrateur	- PACIFICA
Administrateur	- CACI
<b>Autres</b>	
Directeur Général délégué En charge de la banque de Proximité à l'International, De la gestion d'actifs et des Assurances	- Crédit Agricole S.A.
Membre du Comité exécutif	- Crédit Agricole S.A.
Administrateur	- Amundi Group - Banco Espírito Santo - Bespar - Cariparma - CACEIS
Vice-Président – Administrateur	- Crédit Agricole Egypt
Vice-Président	- UBAF
Vice-Président du Conseil de Surveillance	- Crédit du Maroc

## Rapport de Gestion 2013

<b>François IMBAULT</b>		<b>Fonction principale dans la société : Administrateur</b>	
Né en	1948	Adresse professionnelle : <b>Crédit Agricole Ile de France</b> <b>26, Quai de la Rapée</b> <b>75012 PARIS</b>	
Première nomination	09/05/2012		
Échéance du mandat	<b>AGO 2014</b>		
<b>Fonctions exercées au 31/12/2013</b>		<b>Autres fonctions exercées au cours des 5 dernières années</b>	
<b>dans des sociétés du groupe Crédit Agricole Assurances</b>			
Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PACIFICA</li> <li>- PREDICA</li> </ul>		
<b>Autres</b>			
Président	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CADIF</li> <li>- Domaine de la Sablonnière</li> <li>- SPP Opcalia Services du Monde Rural</li> </ul>	Membre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commission Economie et Territoires A la FNCA</li> <li>- Délégation Fédérale de Négociation A la FNCA et du Conseil D'administration des RH à la FNCA</li> </ul>
Représentant CADIF – Gérant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Société Civile Immobilière Agricole</li> <li>- Société Civile Immobilière Bercy Villiot</li> </ul>		
Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CACIB</li> <li>- CA Private Banking</li> <li>- CA Indosuez Private Banking</li> </ul>		
Vice Président – Conseil de Gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- AGECEF CAMA</li> </ul>		
Représentant Permanent CADIF	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ad. -SOCADIF</li> </ul>		
Membre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commission des cadres dirigeants Du Groupe Crédit Agricole</li> <li>- Commission nationale de Rémunération des Cadres de Direction</li> <li>- Association des Présidents à la FNCA</li> <li>-CCPMA Prévoyance</li> </ul>		

## Rapport de Gestion 2013

<b>Gérard OUVRIER BUFFET</b>		<b>Fonction principale dans la société : Administrateur, Président Conseil</b>	
Né en	1957	Adresse professionnelle : <b>CRCAM Loire-Haute Loire</b> <b>94 Rue Bergson</b> <b>42000 SAINT-ETIENNE</b>	
Première nomination	AGO 21/07/2009		
Échéance du mandat	<b>06/11/2013</b>		
<b>Fonctions exercées au 31/12/2013</b>		<b>Autres fonctions exercées au cours des 5 dernières années</b>	
<b>dans des sociétés du groupe Crédit Agricole Assurances</b>			
		Administrateur	- PREDICA
		Président du Conseil d'Administration	- PACIFICA
<b>Autres</b>			
Directeur Général	- CR Loire Haute Loire		
Administrateur	- Crédit Agricole S.A. - SCICAM - Edokial (ex Inforsud Editique) - La Boetie - Sacam Participations - Espace Solidarité Passerelle - Square Habitat CA Loire Haute Loire ( <i>TUP Immonial et Immonial Haute Loire</i> ) - FRACA (Fédération Rhône Alpes du Crédit Agricole)	Représentant permanent de CRCALHL	- Attica (2011)
Président du Conseil d'Administration	- Cofam - Sircam - Locam	Administrateur	- 1% Logement Loire - Cité Nouvelle
Président	- Logiciel Immobilier - Sacam Square Habitat	Représentant permanent de CRCALHL – Administrateur	- SACICAP - A.M.T
Membre du Comité Stratégique	- Crédit Agricole S.A.		
Vice-Président du bureau Fédéral	- FNCA		
Membre du bureau Fédéral	- FNCA		
Membre du Comité de Direction	- Gecam		
Représentant permanent de CRCALHL – Administrateur	- Defitech - Chene Vert - Forez Velay		
Représentant permanent de CRCALHL – Gérant	- S.C.I Crédit Agricole Loire Haute Loire		
Représentant permanent de CRCALHL – Trésorier	- Fondation de l'Université Jean Monnet de Saint Etienne		
Membre du Conseil de Gestion	- Uni-Editions		
Membre du Comité de surveillance	- CREDIT DU MAROC		
Président du Comité d'audit	- CREDIT DU MAROC		

## Rapport de Gestion 2013

Bruno DE LAAGE DE MEUX Fonction principale dans la société : Censeur			
Né en	1951	Adresse professionnelle : <b>Crédit Agricole SA</b> <b>50 Avenue Jean Jaurès</b> <b>92120 MONTROUGE</b>	
Première nomination	17/02/2011		
Échéance du mandat	<b>AGO 2014</b>		
Fonctions exercées au 31/12/2013		Autres fonctions exercées au cours des 5 dernières années	
<b>dans des sociétés du groupe Crédit Agricole Assurances</b>			
<b>Autres</b>			
Directeur Général délégué, en charge De la banque de proximité France, des services financiers spécialisés et des systèmes de paiement et flux	- Crédit Agricole S.A.	Directeur général (2010)	- CRCAM de l'Anjou et du Maine
Membre du Comité de Direction Générale	- Crédit Agricole S.A.	Président	- John Deere Crédit SAS (2008) - GIE Atlantica (2009) - BforBank (2010) - Vegepolis - Cedecam
Membre du comité exécutif	- Crédit Agricole S.A.		
Administrateur	- LCL - FIRECA - EMPORIKI BANK - BforBank - BESPARG - Crédit Agricole Créditor Insurance - Crédit Agricole Leasing & Factoring - CA PAIEMENT - CA Card & Payments	Administrateur	- Crédit Agricole Titres (2008) - Crédit Agricole Capital- Investissement et Finance (CACF) (2008) - Société Euro Securities Partners (2008) - GIE Atlantica (2010) - Uni Expansion Ouest (2010) - Crédit Agricole S.A. (2010) - CARIPARMA
Administrateur – Vice-Président	- Banco Espérito Santo - Crédit Agricole Egypt SAE	Administrateur – Vice-Président	- UBAF
Président	- CA CONSUMER FINANCE - UNI-EDITIONS	Secrétaire général adjoint	- FNCA (2010)
Membre du Conseil de surveillance	- Fonds de garantie des dépôts	Membre du Conseil de surveillance	- Crédit du Maroc



## Rapport de Gestion 2013

<b>Elisabeth EYCHENNE</b> <b>Fonction principale dans la société : Censeur</b>	
Née en 1958	Adresse professionnelle : <b>CRCAM de Franche-Comté</b> <b>11 Avenue Elisée Cusenier</b> <b>25084 BESANCON Cedex 09</b>
Première nomination 05/11/2013	
Échéance du mandat <b>06/11/2016</b>	
<b>Fonctions exercées au 31/12/2013</b> <b>dans des sociétés du groupe Crédit Agricole Assurances</b>	<b>Autres fonctions exercées au cours des 5 dernières années</b>
Administratrice - PACIFICA	
<b>Autres</b>	
Directrice Générale - CR de Franche-Comté	Directrice Générale Adjointe - CR Val de France
Présidente - CAAGIS	
Administratrice (Suisse)	- CA TECHNOLOGIES - CA SERVICES - CA SOLIDARITE DEVELOPPEMENT - CA FINANCEMENT - CA TITRES -CA Home Loan SFH - Association Nationale des Cadres Dirigeants (ANCD)
Membre du Comité de pilotage De l'organisation financière interne	-FNCA
Membre de la Commission Vie Et Mutualisme	-FNCA
Membre de la Commission Economie et Territoires	-FNCA
Membre du Comité excellence Relationnelle	-FNCA
Déléguée permanente	-Amicale du Nord et de l'Est

## ANNEXE 2 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Synthèse des rémunérations attribuées aux mandataires sociaux de CAA, requise par l'article L 225-102-1 du Code de Commerce

Xavier Musca Directeur général Délégué de Crédit Agricole S.A Administrateur du Crédit Agricole Assurances	2013		2012	
	Dû (1)	Versé (2)	Dû (1)	Versé (2)
Rémunération fixe	500 000	500 000	227 084	227 084
Rémunération variable (a)	135 000	40 800	40 800	0
Rémunération variable indéxée sur la valeur de l'action Crédit Agricole S.A. (a)	45 000	15 232	13 600	0
Rémunération différée et conditionnelle (b)	270 000	0	81 600	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence (c)	72 590	65 287	14 177	11 677
Avantages en nature	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 022 590</b>	<b>621 319</b>	<b>377 261</b>	<b>238 761</b>

**Xavier Musca est Directeur général Délégué de Crédit Agricole S.A. depuis le 19 juillet 2012.**

En 2012, il s'agit de montants bruts. En 2013, il s'agit de montants nets, après les déductions suivantes opérées, à partir de 2013, sur les montants dus aux bénéficiaires personnes physiques résidentes en France : acompte d'impôt sur le revenu (21%) et contributions sociales (15,50%).

- (a) La rémunération variable non différée comprend une part payée pour partie au mois de mars de l'année N+1 et une part versée en septembre de l'année N+1 indexée sur l'évolution du cours de l'action entre mars et septembre.
- (b) La rémunération variable différée est attribuée sous forme d'actions Crédit Agricole S.A. dont l'acquisition est progressive sur 3 ans sous condition de présence et liée à l'atteinte de 3 objectifs de performance (progression du résultat brut de performance de Crédit Agricole S.A., performance relative de l'action Crédit Agricole S.A. et performance sociétale de Crédit Agricole S.A.).
- (c) Xavier Musca a perçu des jetons de présence au titre de ses mandats d'administrateur de Cariparma, Crédit Agricole Egypt, Crédit du Maroc, Amundi Group et UBAF.

(1) Les sommes indiquées sont celles attribuées au titre du mandat social et au titre de l'année indiquée. Une part de la rémunération variable est conditionnelle.

(2) Sommes versées au titre du mandat social (au cours de l'année indiquée).

## ANNEXE 3 – FILIALES ET PARTICIPATIONS DE CREDIT AGRICOLE ASSURANCES S.A. AU 31.12.2013

Dénomination et adresse	en millions d'euros	(en%)	en millions d'euros		
	Capital Capitaux Propres	Q.P. détenue Dividendes encaissés	Val brute titres Val nette titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
PREDICA	961	100%	6 475	3 909	18 873
50-56 rue de la procession - 75015 Paris	6 245	1247	6 475	0	774
CALIE EUROPE	100	94%	146	61	1212
16 av Pasteur - L2310 Luxembourg	127	8	146	0	11
PACIFICA	249	100%	340	205	4 867
8- 10 bd de Vaugirard - 75015 Paris	434	126	340	0	67
SPIRICA	68	100%	63	30	445
50-56 rue de la procession - 75015 Paris	36	0	55	0	(3)
BES SEGUROS	15	50%	38	0	71
Av. C.Bordalo Pinheiro- 1070-061Lisbonne - Portugal	31	3	38	0	7
VERT S.r.l	0	100%	0	0	0
Via universita1- 43100 Parme - Italie	2	0	0	0	0
CA VITA	144	100%	409	137	2 213
Via universita1- 43100 Parme - Italie	250	23	409	0	49
CA ASSICURAZIONI	10	100%	35	0	37
Via universita1- 43100 Parme - Italie	11	0	35	0	(1)
CARE	14	100%	78	1	38
145 rue de Kiem - L8030 Strassen - Luxembourg	14	0	78	0	0
CACI	84	100%	634	122	0
50-56 rue de la procession - 75015 Paris	620	45	597	0	39
CALI JAPAN	76	100%	63	0	(0)
1-9-2 Higashi shimbashi, Minato- ku, Tokyo 105-0021- Japon	39	0	63	0	0
CA LIFE	13	100%	131	0	24
45 rue Mistropolos&Pandrosou - 10656 Athènes - Grèce	25	0	42	0	1
DOLCEA VIE	27	100%	30	32	58
50-56 rue de la procession - 75015 Paris	22	0	30	0	0
CREDIT AGRICOLE INSURANCE	6	100%	12	0	9
45 rue Mistropolos&Pandrosou - 10656 Athènes - Grèce	10	3	10	0	2
CARI	5	75%	4	0	11
74 rue du Merl - L2146 Luxembourg	6	0	4	0	0
CAAGIS	15	50%	7	0	156
50-56 rue de la procession - 75015 Paris	14	0	7	0	(0)

FIN DU RAPPORT DE GESTION